

Zeitschrift:	Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber:	Bibliothèque Historique Vaudoise
Band:	177 (2019)
Artikel:	Les structures du site du Mormont (Eclépens et La Sarraz, Canton de Vaud) : fouilles 2006-2011. Tome 1, Description des structures
Autor:	Brunetti, Caroline / Méniel, Patrice / Niu, Claudia
Kapitel:	9: Présentation, définition et description
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1036610

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

TROISIÈME PARTIE :
LES FOSSES À DÉPÔTS DE LA FIN DE L'ÂGE DU FER

9. PRÉSENTATION, DÉFINITION ET DESCRIPTION

par Caroline Brunetti

9.1 INTRODUCTION

L'appellation de fosses à dépôts a été utilisée dès le début des fouilles¹²². Il s'agissait de caractériser des fosses d'une grande profondeur dans lesquelles se trouvaient plusieurs niveaux de mobilier généralement séparés par des remblais stériles. Ce terme permettait d'exclure d'autres fonctions, notamment celle de puits qui avait été envisagée pour des fosses qui se trouvaient dans le secteur de la cuvette (zone A, cf. fig. 79) et dont le fond est resté humide en raison de la présence d'une nappe phréatique qui a conservé des matières organiques et des objets en bois (cf. chap. 4.5.1). Comme il a été mentionné en introduction, l'importance du site a nécessité une partition en quatre grandes «zones»

¹²² Dietrich et Nițu 2009, p. 220.

(A, B, C et D) définies sur la base de la topographie et de la densité des structures (cf. fig. 28).

197 structures ont été retenues sous cette dénomination au sein des vestiges mis au jour sur la colline du Mormont entre 2006 et 2011 (fig. 209). Il n'a pas toujours été aisément de répartir certaines structures entre fosses à dépôts, fosses ayant livré du mobilier mais étant conservées sur une très faible profondeur et certains trous de poteau de grandes dimensions. La question s'est d'ailleurs posée pour une dizaine de ces derniers dont la profondeur dépassait le mètre. Pour diverses raisons (cf. chap. 3.4.2) cette fonction a été maintenue, alors que la structure ST 106 (zone A) a été interprétée comme une fosse à dépôts en raison de sa profondeur – estimée à 3.3 m – bien qu'elle ne recelait aucun mobilier. La structure 498 (zone C) a été classée parmi les fosses à rejets de foyer en raison de sa faible profondeur (inférieur à 0.2 m), bien qu'elle ait livré des objets datés de La Tène finale.



Fig. 209. Vue aérienne de la colline du Mormont en été 2010 avec en surimposition les fosses à dépôts de La Tène finale.

La qualité de la documentation de ces structures est assez inégale. Certaines ont été dégagées en quelques heures à peine, alors que d'autres ont nécessité plusieurs mois de travail. Ces différences notables doivent être imputées aux délais impartis aux fouilles et ont eu d'importantes répercussions sur la qualité et la quantité de la documentation recueillie. La description de chaque fosse présentée dans le catalogue (*cf. chap. 12*) reflète bien la réalité des opérations de terrain. On dispose d'un grand nombre de renseignements sur les fosses fouillées à partir de la campagne de 2008, alors que seuls une coupe et un plan du niveau d'apparition documentent certaines structures dégagées durant les années 2006-2007. Le nombre d'ensembles mobiliers (abrégué en EM, pour la définition de ce terme *cf. infra*, p. 236), déterminé pour chaque fosse, est également révélateur de la qualité documentaire. Parfois un nombre important d'objets a dû être rassemblé en un seul EM faute de données contextuelles, ce qui a pour inconvénient majeur de ne pas refléter les gestes et le nombre de dépôts réalisés dans une structure, alors que pour les fosses documentées de manière détaillée la sériation des ensembles mobiliers s'approche davantage de cette réalité.

9.2 LA RÉPARTITION SPATIALE DES FOSSES

À ce jour, le site de La Tène finale n'est pas circonscrit. La partie orientale a disparu avant l'intervention des archéologues lors de l'extraction du calcaire dans l'étape 1 de la carrière (*cf. chap. 2.1*). En reprenant le modèle Lidar en haute définition de la colline, on observe que le graben orienté ouest-est, où ont été découvertes les fosses les plus orientales, se prolongeait sur près de 200 m en direction de l'est et qu'il présentait une faible déclivité (*cf. chap. 4.2 et fig. 151*). La surface qui n'a pas été explorée a une superficie estimée à 3.5 hectares. Le gisement s'étend au nord, à l'ouest et au sud en dehors de la zone concernée par les investigations archéologiques.

Le développement de la carrière vers l'ouest (Etapes 5 et 6 / 2012-2016) a été précédé par des fouilles qui ont mis au jour de nombreuses structures, dont une quarantaine de fosses à dépôts. Ces découvertes feront l'objet d'un prochain volume. Les fosses décrites dans le présent volume se répartissent de manière très inégale en fonction des secteurs de fouilles. La majorité d'entre elles ($n = 101$) ont été découvertes lors de la première campagne (*cf. fig. 316*) dans la zone A (**fig. 210**), qui recouvre une cuvette d'origine glaciaire de forme subcirculaire (*cf. chap. 4.5.1*). Ce relief particulier a l'avantage de permettre le creusement de fosses d'une grande profondeur, à l'image de la zone B

où ont été découvertes 61 fosses (**fig. 211**). Ce secteur, allongé selon un axe est-ouest, correspond à un graben qui se rétrécit depuis l'ouest en direction de l'est, où il ne mesure plus qu'une vingtaine de mètres de largeur. Le reste des fosses se répartit de manière assez inégale dans les zones C et D ($n = 35$), à l'exception d'une petite concentration découverte à l'ouest de la zone C, dans un secteur marqué par une importante sédimentation (**fig. 212** et **fig. 213**). Ainsi il apparaît que ce dernier point est un facteur déterminant pour leur répartition et témoigne d'une très bonne connaissance du sous-sol par les occupants des lieux.

L'implantation de ces fosses ne paraît pas avoir été réalisée selon un ordre précis, ni suivant une logique compréhensible à partir de la seule lecture du plan, mais elle a été essentiellement dictée par les possibilités de creusement offertes par l'épaisseur des niveaux de sédiments recouvrant le banc calcaire. Leur disposition circulaire dans la zone A doit probablement davantage être attribuée à la configuration du terrain qu'à un choix particulier, à l'image de la zone B où elles suivent également le relief naturel. Il convient de garder à l'esprit qu'une gestion des terres issues des creusements a probablement dû entrer en ligne de compte dans leur proximité et dans la chronologie de leur implantation¹²³ et que, de ce fait, il n'est guère possible qu'elles aient été toutes creusées simultanément.

En effet, à une exception près¹²⁴, les fosses ne se recoupent pas. Le plan offre une image quelque peu faussée de cette réalité, car c'est leur niveau d'apparition lors de la fouille, et non pas leur insertion dans le niveau de sol ancien, qui y est illustré. Or, toutes les fosses n'ont pas été découvertes au même niveau et l'impression qu'il est possible d'établir une chronologie relative est tout à fait trompeuse. De plus, un grand nombre d'entre elles présentent une forme évasée dans leur partie supérieure, alors qu'elles étaient probablement verticales à l'origine. Ce phénomène est dû à l'érosion que connaissent ces structures une fois ouvertes.

Cette absence de recouplement pourrait s'expliquer de diverses manières :

- L'emplacement de chaque structure comblée a pu être signalé par un élément de marquage (poteau, bloc, tertre, élément organique, *cf. chap. 9.7.1*). Cependant, cette hypothèse n'est que très peu confirmée dans l'ensemble du site. Cette absence n'est peut-être pas le reflet de la réalité car les

¹²³ Soit des faits que les observations archéologiques ne nous permettent pas de restituer.

¹²⁴ Le seul exemple clairement attesté montre que le creusement de la fosse F 20 est postérieur à celui de la fosse F 164.

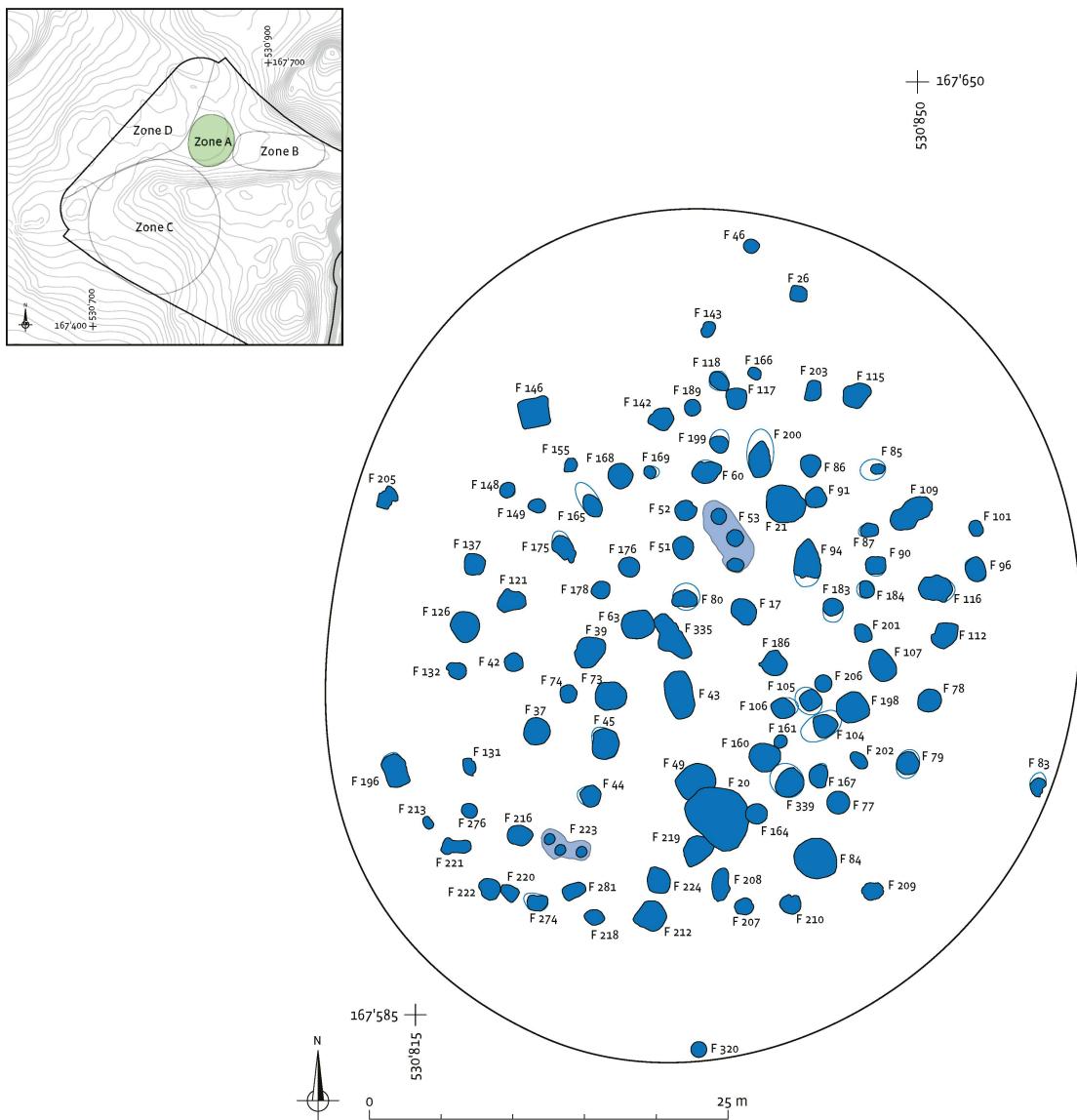


Fig. 210. Plan des fosses à dépôts mises au jour entre 2006 et 2011 dans la zone A.

fosses ont été reconnues comme telles 0,6 m en moyenne en dessous de leur niveau de creusement¹²⁵ et le niveau de circulation contemporain n'a pu être dégagé en surface.

- Une autre hypothèse repose sur le fait que ces fosses une fois comblées devaient tout de même être visibles en surface, car le remplissage d'une structure en creux n'est jamais suffisamment tassé

pour offrir une surface plane. Ce phénomène devait de plus s'accentuer au fil du temps suite à la décomposition, au pourrissement, à la dislocation, voire à l'affaissement des divers mobilier qu'elles contenaient.

Bien que les limites du site ne soient pas connues, nous avons testé l'hypothèse d'un « point d'origine » ou « d'organisation » matérialisé par une fosse. Les dimensions hors normes et la configuration de la fosse F 559 (zone D) la désignent en premier. Or, aucun système spatialement organisé ne se laisse appréhender en se

¹²⁵ Cette moyenne a été établie à partir du niveau d'occupation de La Tène finale repéré dans les tranchées et sondages de diagnostics et le niveau d'apparition des fosses.

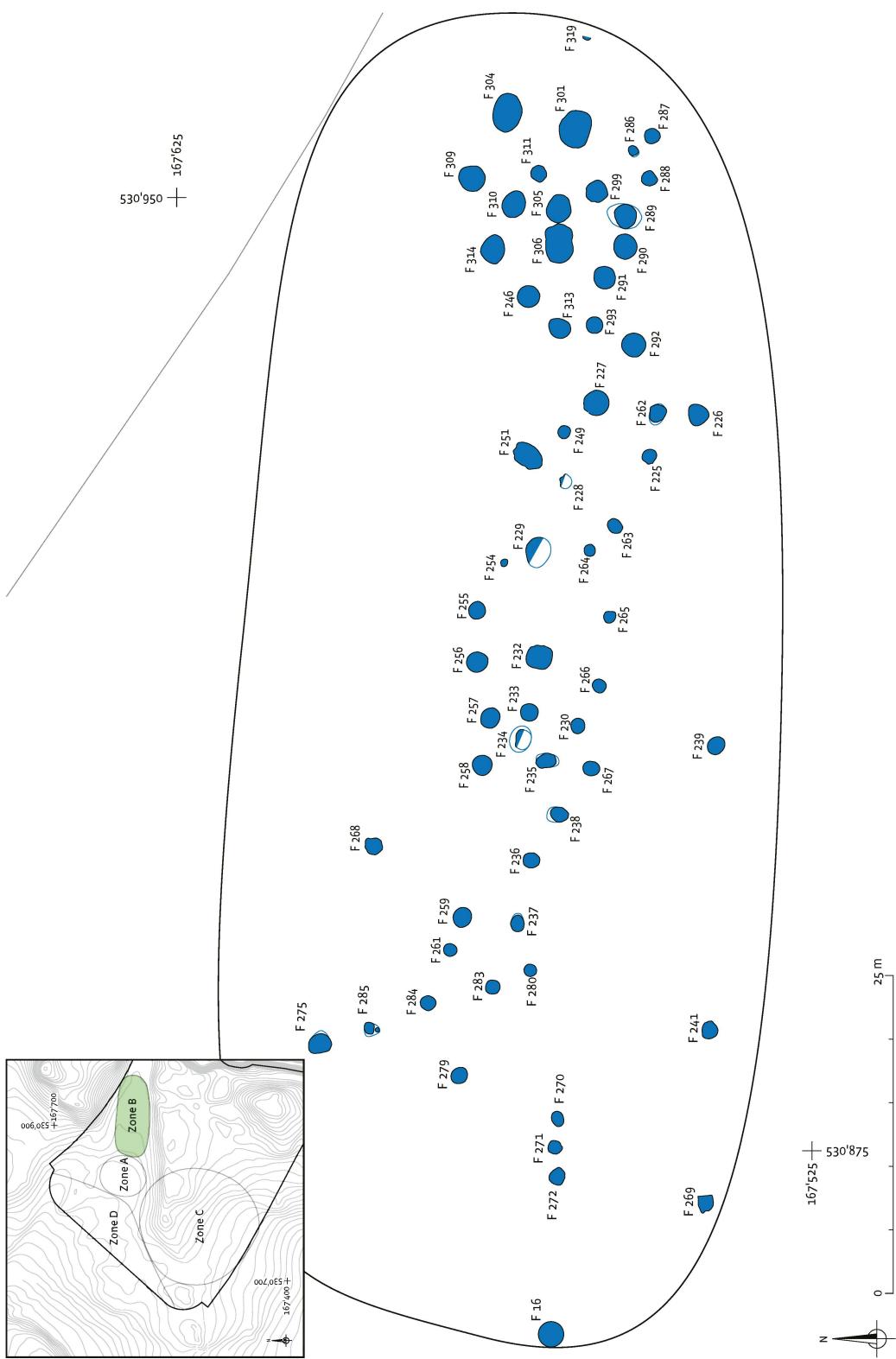


Fig. 211. Plan des fosses à dépôts mises au jour entre 2006 et 2011 dans la zone B.

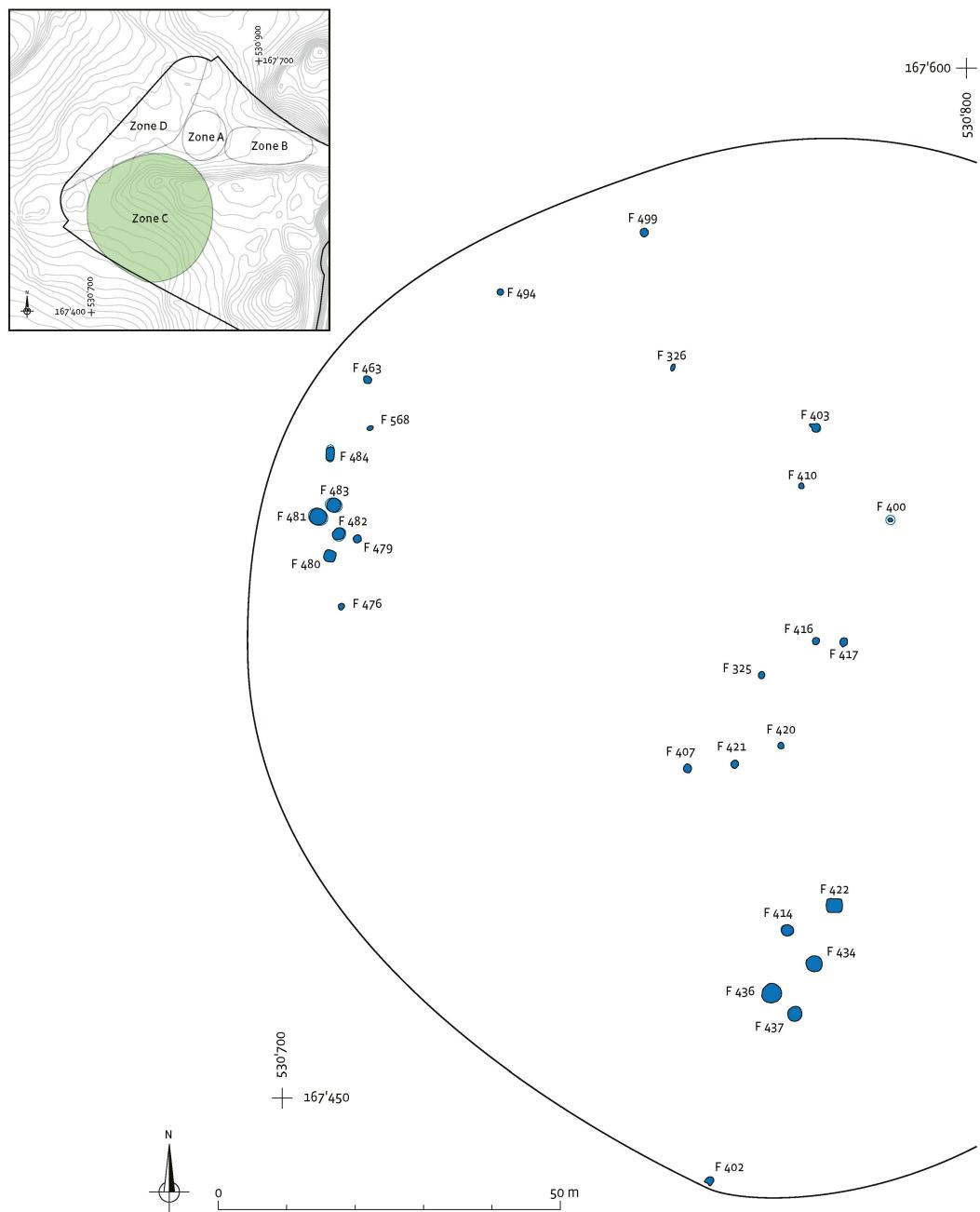


Fig. 212. Plan des fosses à dépôts mises au jour entre 2006 et 2011 dans la zone C.



Fig. 213. Plan des fosses à dépôts mises au jour entre 2006 et 2011 dans la zone D.

basant sur cette structure. L'intégration des dépôts de mobilier à cette réflexion, étude qui sera développée dans le volume de synthèse, sera peut-être source de résultats, à l'image de ceux obtenus par Patrice Méniel pour les restes animaux¹²⁶. En se basant sur le trou de poteau 33, car il se situe au centre de la zone A, son approche cartographique a permis de mettre en évidence que les pratiques varient en fonction de la distance à ce centre. Patrick Moinat, dont l'étude porte sur les fosses contenant des restes humains, a travaillé non pas à l'échelle du site mais a mis en évidence des groupes de fosses. Il a également tenu compte de tous les types de mobiliers associés¹²⁷. Les études à venir révéleront peut-être d'autres types d'organisation

spatiale, et c'est là l'un des enjeux majeurs de l'approche pluridisciplinaire menée sur le site dans des conditions assez favorables du fait de la diversité et de la richesse de ces mobiliers (céramique, métal, meules...).

9.3 GÉNÉRALITÉS SUR LES FOSSES À DÉPÔTS : FORME, PROFONDEUR, CREUSEMENT

Les fosses à dépôts présentent le plus souvent une forme circulaire, voire ovale, au niveau d'apparition. Seules dix d'entre elles ont une forme anguleuse (quadrangulaire ou rectangulaire, fig. 214)¹²⁸. Leurs

¹²⁶ MORMONT II, p. 169 et 172 à 176.

¹²⁷ MORMONT III, à paraître.

¹²⁸ Il s'agit des F 26, 90, 146, 196, 212, 269, 272, 281, 422, 480, cf. également à ce sujet le chap. 9.4 consacré à la typologie des fosses à dépôts, dont la forme est l'un des critères retenus pour son établissement.

dimensions varient notablement: le diamètre le plus petit est de 0.6 m (F 254, zone B) et le plus important est celui de la fosse F 559 (zone D), de forme ovalaire, de 4.5×4.8 m (fig. 215). La profondeur de ces structures varie également de manière importante. Elle se situe entre 0.3 et 0.4 m pour une série de fosses qui ont été partiellement endommagées par le décapage machine. Sans tenir compte de ces déprédations, les fosses les moins profondes atteignent 0.5 m environ, alors que la fosse F 51 (zone A) a été observée sur une hauteur de 5.15 m. Il ne s'agit là que des dimensions constatées lors de la fouille et non pas de profondeurs réelles. Il est possible d'estimer celles-ci à partir du niveau de circulation contemporain des fosses à dépôts. Il est conservé dans la zone A (cf. coupe PRF 1, chap. 4.5.1

et fig. 167) sporadiquement dans la zone B (cf. PRF 2, chap. 4.5.2), alors que dans d'autres secteurs, il est matérialisé par un horizon éluvial érodé composé d'un lit de graviers et de petits cailloux dans la zone C (cf. PRF 4, chap. 4.5.3 et fig. 173) et, dans certains cas, il n'en subsiste plus rien (dans la zone D et une partie de la zone C, cf. chap. 3.2, chap. 4.5.4 et fig. 176). On estime à 5.6 m la profondeur réelle de la fosse F 51. La différence la plus importante entre «profondeur estimée» et partie effectivement fouillée est de plus 4.4 m (F 319, zone B¹²⁹). En moyenne, les fosses ont été

¹²⁹ Cette fosse se trouvait en limite de la carrière et a été en grande partie détruite par les travaux d'excavation; seul le fond a été documenté, cf. chap. 12, fosse 319.



Fig. 214. La fosse F 422 (zone C) est l'une des rares fosses quadrangulaires découvertes sur le site.



Fig. 215. La fosse F 559 (zone D) est la plus grande fosse à dépôts découverte sur le site à ce jour.

repérées environ 0.6 m en-dessous du niveau d'occupation. Ce qui signifie que leur remplissage supérieur, généralement exempt de mobilier, n'a pas été étudiée (**fig. 216**).

Le fond de dix fosses¹³⁰ n'a pas été atteint pour divers motifs, soit pour des raisons de sécurité, soit par faute de temps, mais également, dans de rares cas, parce qu'il n'a pas été reconnu, le remplissage se confondant avec le terrain encaissant.

87 fosses ont été creusées jusqu'au calcaire et celui-ci a été entaillé dans 16 cas. Elles ne sont pas concentrées dans un secteur, mais se retrouvent dans toutes les zones de fouille (**fig. 217**). Ces surcreusements vont du simple élargissement d'une faille préexistante (F 210 et 421) ou d'un karst (**fig. 218**), à l'excavation de plusieurs m³ de roche dans la fosse 559 qui a été creusée sur une profondeur de 1.8 m (**fig. 219**). La plupart de ces surcreusements ont des formes plus ou moins circulaires (F 96, 146, 280, 304, 309, 310, 314, 319, 420 et 568, **fig. 220**), plus rarement anguleuses (F 434, 554 et 559, **fig. 221**).

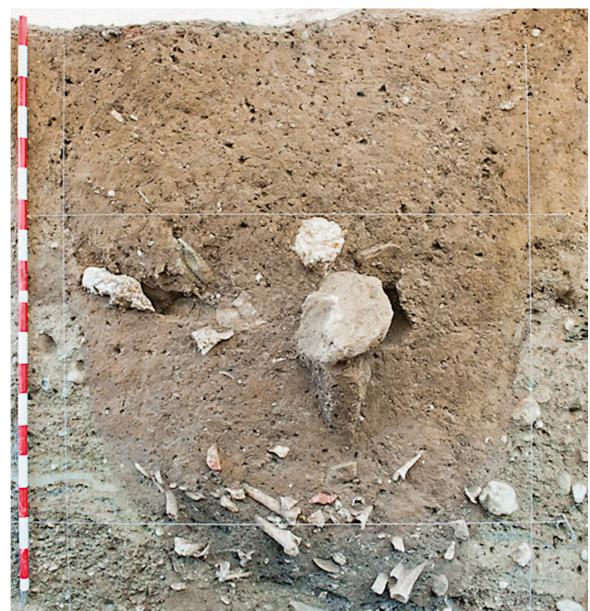


Fig. 216. On observe que la partie supérieure du remplissage de la fosse F 566 (zone D), dont le niveau de creusement est connu, ne contient pas de mobilier.

¹³⁰ Il s'agit des F 16, 43, 49, 52, 85, 219, 220, 223, 224 et 320. Elles se trouvent réparties entre les zones A et B (cf. **fig. 210** et **211**). Pour dix autres fosses le doute subsiste.

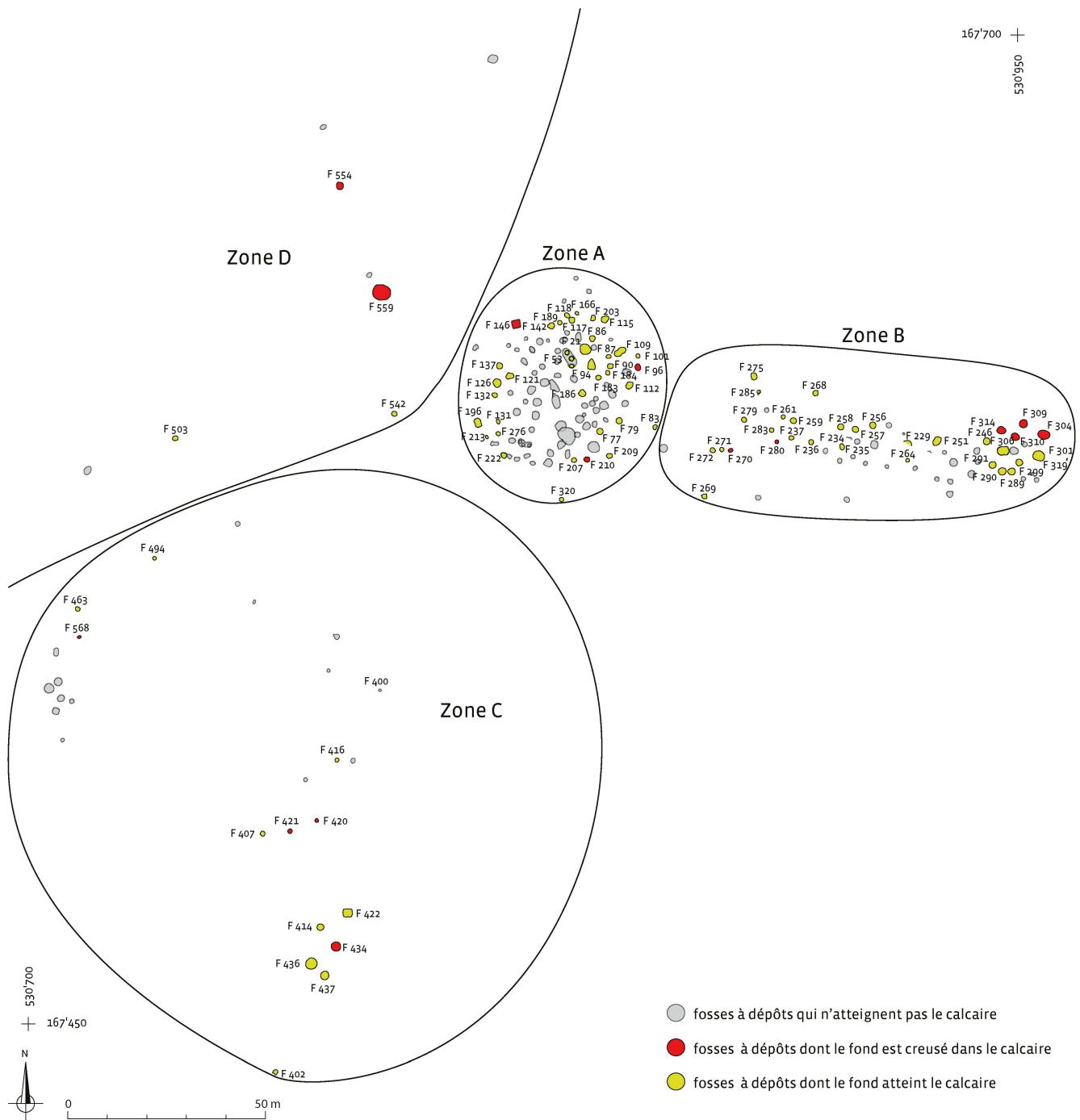


Fig. 217. Plan de situation des fosses à dépôts creusées jusqu'au calcaire.



Fig. 218. Le karst élargi au fond de la fosse F 270 dans lequel se trouvaient notamment une crémaillère, un fléau de balance et un ciseau en fer.



Fig. 219. La partie inférieure de la fosse F 559 a été creusée dans le calcaire sur une profondeur de 1.80 m. Au fond de la fosse se distinguent des entraves, une serpe en fer et un petit seau en bois cerclé de fer.

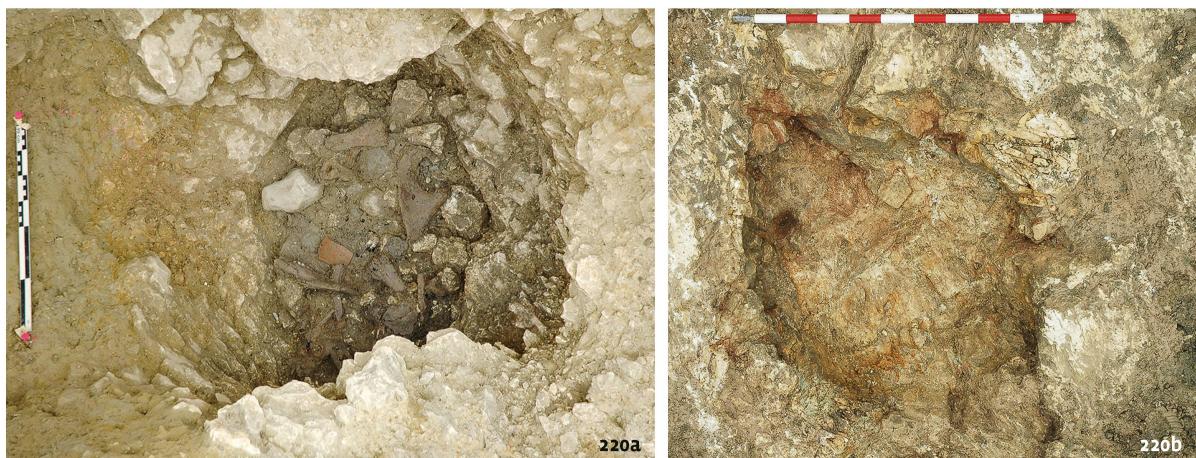


Fig. 220a-c. Les cuvettes de forme subcirculaire creusées dans le calcaire au fond des fosses F 146, 310 et 314.



Fig. 221. La fosse F 554 présente un premier creusement dans le calcaire de forme rectangulaire (a). Une faille naturelle a été élargie, afin d'y déposer une situle en bronze, ouverture vers le bas (b).

9.4 LES PRINCIPAUX TYPES DE FOSSES

Caroline Brunetti en collaboration avec Patrice Méniel

La mise en place d'une typologie des fosses du Mormont s'est avérée nécessaire en raison de leur multiplicité et de leurs dimensions extrêmement variées, que cela soit au niveau de leur diamètre à l'ouverture (qui varie entre 0,55 et 4,65 m) que de leur profondeur (entre 0,2 m et plus de 5 m). Outre leur classement, plusieurs objectifs sous-tendaient ce travail. En premier lieu il convenait de savoir s'il était effectivement possible de les regrouper, alors que plusieurs facteurs liés aux circonstances naturelles, tel l'effondrement des parois de nombreuses fosses, et aux aléas de la fouille, tel un décapage parfois vigoureux, rendaient difficilement accessibles leur profil originel. Le deuxième point était de créer un outil synthétique susceptible de permettre la mise en évidence de liens significatifs entre la morphologie et le contenu des fosses, qui sera une des approches développées dans le volume de synthèse.

9.4.1 LE CORPUS RETENU

L'établissement de la typologie a été réalisé à partir des fosses intégralement fouillées¹³¹ et bien conservées. Sur les 197 fosses présentées dans le catalogue, n'ont pas été retenues les structures dont le fond n'avait pas été atteint¹³², de celles dont la profondeur est inférieure à 0,5 m et de celles dont la coupe n'avait pas été relevée¹³³. Il en résulte qu'un type a pu être attribué à 165 fosses, avec certaines réserves pour ce qui concerne les fosses de petites dimensions.

9.4.2 MODE D'ANALYSE ET COMPARAISONS ENTRE LES FOSSES

La prise en compte des dimensions (diamètre ou profondeur) visait à mettre en évidence d'éventuels modules et voir si des constantes apparaissaient entre les divers types de creusements (à parois verticales ou évasées, par exemple).

¹³¹ Exception faite de la fosse F 52 car sa profondeur est supérieure à 2,70 m, ce qui nous a permis de la classer dans un type en fonction de tous les critères retenus.

¹³² Il s'agit de huit fosses: F 16, 43, 49, 85, 219, 220, 223 et 224.

¹³³ La coupe n'a pas pu être documentée pour neuf fosses: F 164, 212, 216, 239, 254, 264, 272, 319 et 320.

Fosses aux parois évasées

(prof. moy. : 2,14 m; n = 61)

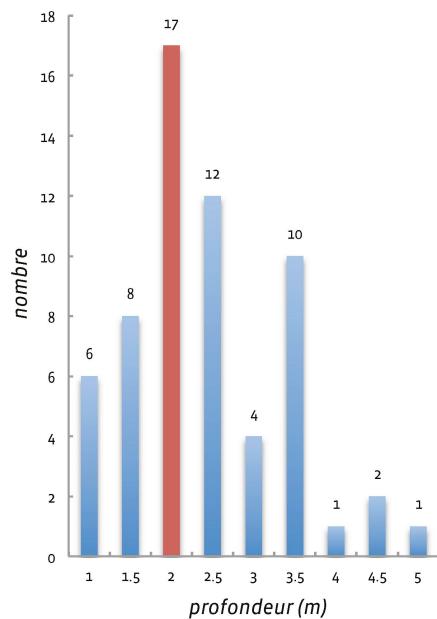


Fig. 222. Distribution des fosses à parois évasées en fonction de leur profondeur.

Fosses aux parois verticales

(prof. moy.: 2,55 m; n = 104)

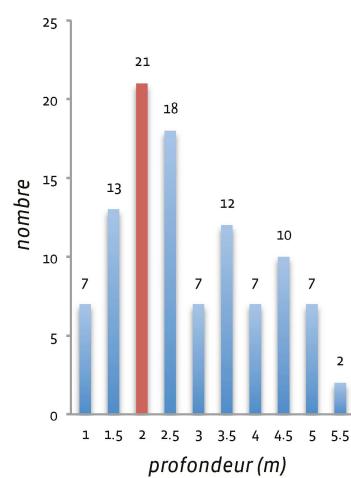


Fig. 223. Distribution des fosses à parois verticales en fonction de leur profondeur.

Fosses aux parois évasées (n = 61)
Diam. moyen = 1.32 m

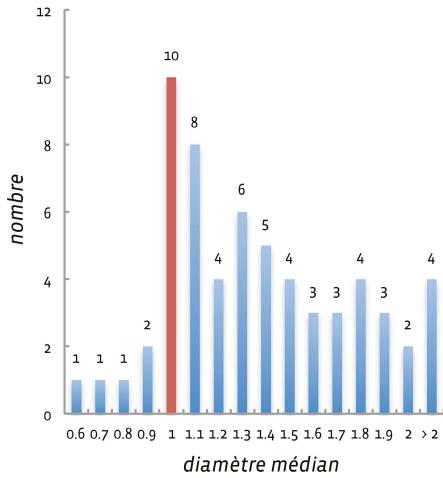


Fig. 224. Distribution des fosses à parois évasées en fonction de leur diamètre médian.

Toutes les fosses (n = 165)
Diam. moyen = 1.19 m

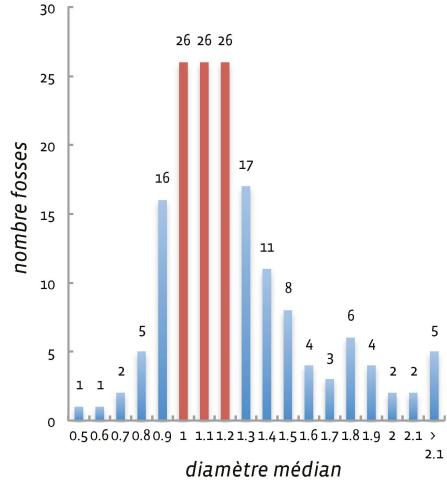


Fig. 226. Distribution de l'ensemble des fosses en fonction de leur diamètre médian.

Fosses aux parois verticales (n = 104)
Diam. moyen = 1.11 m

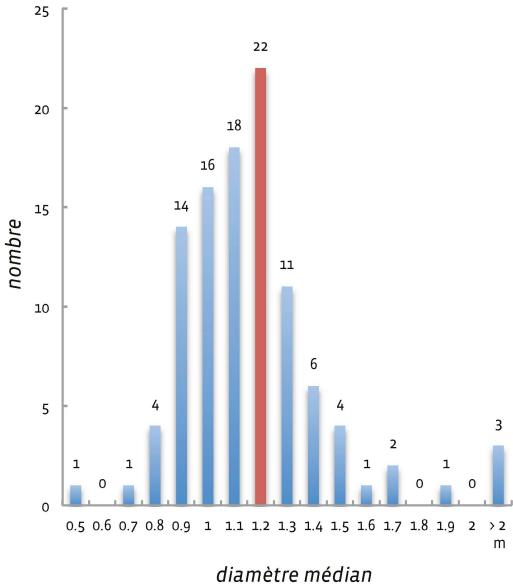


Fig. 225. Distribution des fosses à parois verticales en fonction de leur diamètre médian.

Plusieurs difficultés sont apparues lors du relevé des dimensions des fosses. Pour les profondeurs, celles correspondant à la partie fouillée ont été retenues, car l'épaisseur du décapage de surface est souvent inconnue. Malgré cela, la profondeur reste un paramètre essentiel dans ce contexte, et cette dimension a été privilégiée dans l'analyse et la caractérisation des fosses.

Une contrainte forte sur la profondeur du creusement est évidemment la présence éventuelle du banc calcaire, car, même s'il a pu être entamé (16 fosses), parfois en élargissant une faille ou un karst, voire creusé une fois de manière importante (F 559), dans 87 cas, le creusement de la structure a été interrompu une fois la roche atteinte.

Des difficultés apparaissent également pour le relevé des diamètres. En effet, certaines coupes n'ont pas été réalisées exactement selon le grand diamètre de la fosse, ce qui donne des diamètres sous-estimés, et ont dû être corrigés. De plus, il est évident que les mensurations relevées ne sont pas toutes représentatives des creusements initiaux, du fait d'éboulements de paroi ou de recreusements, événements qui n'ont pas été repérés systématiquement. Les éboulements

affectent avant tout les diamètres à l'ouverture, ce qui limite d'autant l'intérêt de cette mesure. Le relevé du diamètre des fonds est parfois assez délicat, notamment pour ceux qui affectent une forme en cuvette ou qui ont été l'objet de recreusements importants. Tout cela explique pourquoi les diamètres à mi-hauteur ou médians sont les plus représentatifs du creusement initial et ont été privilégiés dans cette approche.

Une analyse globale des dimensions relevées a été tentée dans un premier temps, à savoir la profondeur fouillée, les diamètres à l'ouverture, au milieu et au fond, à l'aide d'une analyse en composantes principales. Cette dernière, pour les raisons qui viennent d'être exposées, n'a pas donné de résultats probants, aucun groupe ne se distinguant dans un nuage de points assez homogène, quoique assez large. De ce fait, des approches plus restreintes à l'aide de diagrammes et d'histogrammes ont été menées.

Pour les profondeurs, ont été distinguées les fosses à parois verticales des fosses à parois évasées. Les deux histogrammes se présentent de manière assez différente. En effet, les profondeurs des fosses évasées constituent une série continue avec un pic vers 2 m ($n = 17$, fig. 222), alors que celles des fosses à parois verticales ont une distribution clairement bimodale, avec un pic majoritaire ($n = 21$) également vers 2 m, puis un autre vers 3,5 m, moins bien fourni ($n = 13$, fig. 223). Cette différence se traduit par des profondeurs moyennes un peu plus importantes dans les fosses à parois verticales ($m = 2,55$ m; $n = 104$) que dans les fosses évasées ($m = 2,14$ m; $n = 61$).

Comme on pouvait s'y attendre, les diamètres médians sont en moyenne plus importants dans les fosses évasées ($m = 1,32$ m, fig. 224) que dans les fosses à parois verticales ($m = 1,11$ m). La distribution de ces dernières est aussi plus étroite (fig. 225), avec l'essentiel des valeurs entre 0,9 et 1,1 m, que celles des premières, réparties entre 1 m et plus de 2 m. Le diamètre médian moyen de l'ensemble des fosses avoisine 1,2 m (fig. 226).

9.4.3 LE MODE DE CLASSEMENT DES FOSSES À DÉPÔTS ET LEUR RÉPARTITION SUR LE SITE

À partir des différentes observations développées ci-dessus, trois critères ont été retenus pour classer les fosses du Mormont:

1. Le premier critère retenu est la forme de la fosse en plan. Bien que la majorité des fosses fouillées (93%, $n = 153$) aient une forme plus ou moins circulaire (abrégué par la lettre «C»), une douzaine s'en distinguent

Toutes les fosses ($n = 165$)

Prof. moyennes = 2,40 m

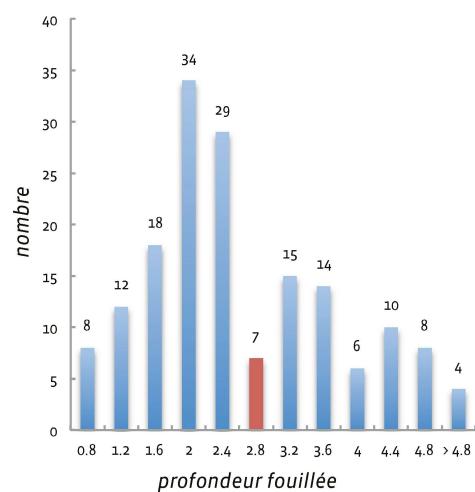


Fig. 227 Distribution de l'ensemble des fosses en fonction de leur profondeur.

clairement par une forme quadrangulaire, avec des angles plus ou moins marqués, ou ovale, plus ou moins étirée. Afin de ne pas multiplier le nombre de types, ces fosses non-circulaires, minoritaires, ont été regroupées sous l'appellation de «Autre» («A»). L'étude du diamètre des fosses n'ayant pas donné de résultat, ce critère n'a pas été pris en compte dans l'établissement de la typologie.

2. Le deuxième point significatif est leur profondeur. Toutefois, il convenait au préalable de mettre en évidence d'éventuels groupes de tailles. Pour faire, une analyse de leurs principales dimensions a été effectuée. Cette démarche a permis, entre autres, de distinguer également deux groupes (fig. 227): les fosses dont la profondeur est inférieure à 2,8 m (groupe 1) et celles dont la profondeur est supérieure à 2,8 m (groupe 2). On relèvera que la profondeur moyenne de l'ensemble des fosses se situe à 2,4 m.
3. Le troisième critère discriminant est la configuration des parois, soit le profil général des structures. À nouveau deux groupes se distinguent, les fosses caractérisées par des parois verticales («V») et les fosses présentant des parois évasées («E»). Lors du classement des fosses dans cette catégorie, il a été fait abstraction des effondrements de parois, déjà mentionnés, et considéré uniquement leur forme originelle.

Classement des fosses du Mormont : 8 types

Niveau 1 Forme à l'ouverture	Niveau 2 Profondeur	Niveau 3 Parois	TYPES	% (n = 165)
Circulaires	1 = inf. à 2.80 m	Verticale	C1V	35 %
		Evasée	C1E	24 %
		Verticale	C2V	24 %
		Evasée	C2E	10 %
	2 = sup. à 2.80 m	Verticale	A1V	4 %
		Evasée	A1E	3 %
		Verticale	A2V	—
		Evasée	A2E	—

-C = fosses creusées jusqu'au calcaire
 -CC = fosses creusées jusqu'au calcaire qui a été entaillé

Fig. 228. Classement des fosses à dépôts à partir de trois critères.

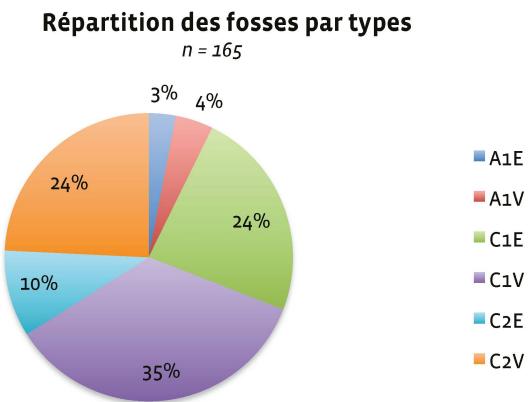


Fig. 229. Distribution des fosses par types.

Au terme de ce classement, huit types de fosses ont été définis (fig. 228). Dans le catalogue des fosses (*cf. chap. 12*), deux abréviations placées à la suite du type et séparées par un tiret ont été ajouté. La première signale les fosses creusées jusqu'au calcaire «-C», alors que la seconde «-CC» spécifie que la roche a été entaillée.

En résumé, on retiendra que plus du tiers des fosses découvertes ont une forme circulaire, une profondeur inférieure à 2.8 m et des parois verticales (type C1V, 35%, fig. 229).

Viennent ensuite, à proportion égale (24%), les fosses circulaires caractérisées par des parois verticales et une profondeur supérieure à 2.8 m (C2V), et les fosses à parois évasées, de moindre profondeur (C1E). Les quelques pourcents restants se répartissent entre les fosses présentant une forme non circulaire (type A-, 7% au total) et les fosses profondes de forme circulaire aux parois évasées (type C2E, 10%). On relèvera qu'aucune fosse caractérisée par une forme ovale ou anguleuse et profonde de plus de 2.8 m n'a été mise au jour et que de ce fait les types A2V et A2E ne comptent aucune occurrence.

On remarquera que la répartition spatiale des fosses, selon leur type, reflète la configuration du terrain naturel, à l'exception de la partie centrale de la cuvette glaciaire, où le bedrock probablement trop profond n'a été que rarement atteint.

Ainsi, dans la zone A, les fosses creusées jusqu'au calcaire forment un anneau autour de la cuvette glaciaire (n = 36, fig. 230). Cette couronne est constituée essentiellement de fosses circulaires aux parois verticales dont la profondeur est inférieure à 2.8 m (type C1V). Le deuxième cercle comprend des fosses plus profondes (types C2E et C2V), alors qu'à proximité du centre prédominent des fosses peu profondes aux parois évasées (type C1E). Quant aux fosses caractérisées par une forme non circulaire à l'ouverture, bien que peu nombreuses (n = 7), elles se trouvent dispersées

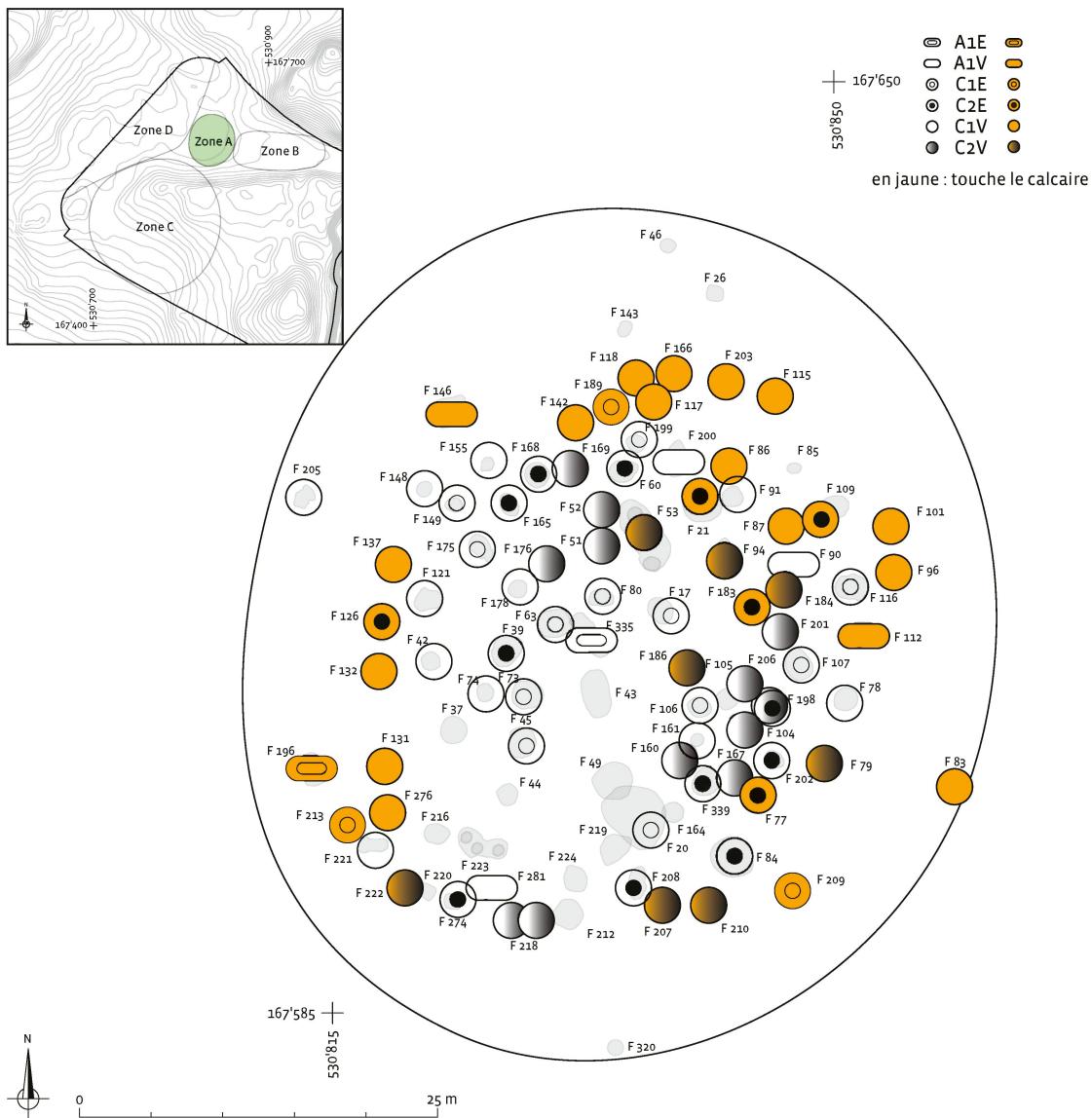


Fig. 230. Répartition des fosses à dépôts par types dans la zone A.

en bordure de la cuvette, à l'exception de la fosse F 335, qui occupe une situation centrale.

Dans la zone B, on observe également des différences dans la configuration des fosses ($n = 55$) qui doivent probablement être attribuées à la morphologie du fond rocheux, caractérisée par la présence d'un graben qui s'allonge en direction de l'est à partir de la cuvette glaciaire (cf. chap. 4.3.3 et fig. 231). Le graben, large d'une vingtaine de mètres dans sa partie orientale, s'évase en direction de l'ouest. On observe un dénivelé d'environ 3 m entre le fond de la partie ouest et l'extrémité occidentale, qui s'abaisse à environ 566 m

(cf. fig. 162). Ainsi, la majorité des fosses situées dans la partie occidentale sont circulaires ($n = 26$ sur 27), ont une profondeur inférieure à 2.8 m et les trois-quarts d'entre elles ont été creusées jusqu'au calcaire ($n = 17$). Le profil de ces structures se répartit de manière à peu près équivalente entre les parois verticales ($n = 14$) et évasées ($n = 12$). Dans la partie orientale de la zone B, on trouve en revanche, à une exception près, des fosses à parois verticales ($n = 27$ sur 28), dont la majorité est caractérisée par une profondeur supérieure à 2.8 m (type C2V, $n = 18$), dont 40% atteignent le calcaire ($n = 11$ sur 28).

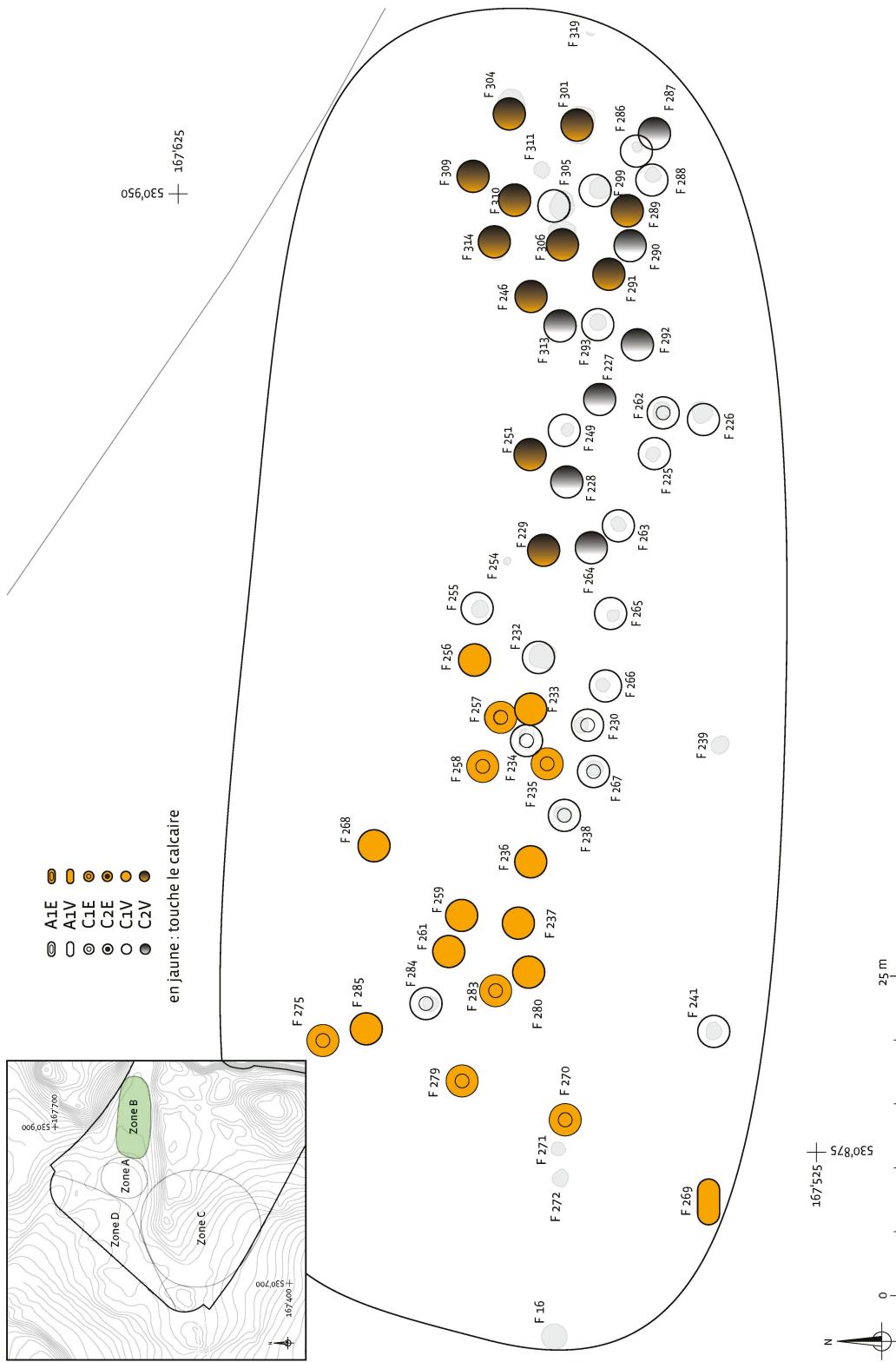


Fig. 231. Répartition des fosses à dépôts par types dans la zone B.

La dispersion des quelques fosses découvertes dans les autres secteurs rend leur analyse plus ardue. Au sud de la zone C, la plupart des fosses sont peu profondes en raison de la faible épaisseur sédimentaire recouvrant ce secteur. La majorité d'entre elles ont des parois évasées et ont été creusées jusqu'au calcaire (type C1E-C, n = 4 sur 5). Dans la partie occidentale de cette zone a été découverte une série de fosses appartenant au même type (n = 3 sur 7), mais qui n'atteignent pas le calcaire, à une exception près.

9.5 LES DIFFÉRENTS TYPES DE DÉPÔTS

Le vocabulaire utilisé dans ce volume est volontairement plus descriptif qu'analytique. Le terme de dépôt est ainsi utilisé dans une acceptation très générale, sans signification relative aux intentions qui ont conduit à sa mise en place. Nous avons ainsi regroupé sous cette appellation tout ce qui se trouve à l'intérieur des fosses, exception faite de certains aménagements qui seront traités dans le chapitre 9.7.3. Ce terme comprend donc les sédiments ou remplissages, dont la mise en place peut être d'origine naturelle comme certains litages, ou anthropique et contenir, ou non, du matériel. Il est parfois utilisé comme synonyme d'ensemble mobilier (EM, pour la définition cf. chap. 9.6.1). Ces dépôts se présentent sous des formes très diverses, que cela soit au niveau quantitatif (de l'amas à l'objet épars), ou au niveau de l'état de ses composantes

(de l'objet entier à un fragment ou une partie de celui-ci).

Une dizaine de fosses ont fait l'objet d'analyses sédimentologiques et micromorphologiques qui sont présentées dans le chapitre suivant. En renvoyant aux résultats obtenus par Michel Guélat (cf. chap. 10), sont présentés ici différents cas de figure qui regroupent des observations communes à plusieurs fosses. Toutefois, au vu de la variété observée dans leur remplissage et de la qualité insuffisante de la documentation de certaines d'entre elles, il n'est pas toujours possible de donner le nombre exact de structures concernées par les catégories présentées ci-dessous.

On relèvera que les apports d'origine naturelle dans le comblement des fosses du Mormont sont souvent difficiles à distinguer en l'absence d'analyses sédimentaires de certains remblais, à l'image de la fosse F 304 (fig. 232). Le fond de cette structure, creusée dans le calcaire, est comblé par une série de litages de sables et graviers disposés horizontalement (cf. chap. 12, F 304, c.22). Faute d'analyses, il n'a pas été possible de décider si le dépôt de ces couches est d'origine naturelle et témoigne d'un arrêt dans le comblement de la fosse, ou s'il doit être imputé à un tassemement des couches par piétinement. Le remplissage supérieur de la structure, très hétérogène, a en revanche été interprété comme un remblai, car on distingue des apports de sédiments différents, similaires à des mottes ou à des pelletées.



Fig. 232. Le comblement particulier de la fosse F304.



Fig. 233. La paroi orientale de la fosse F 132 présente de nombreuses déformations dues à des infiltrations du terrain naturel dans le comblement de la structure.

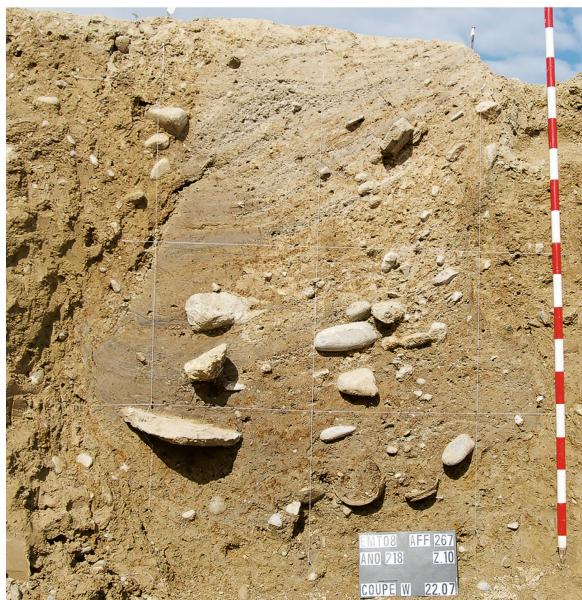


Fig. 234. Le comblement médian de la fosse F 218 présente une succession de sables, gravillons et silts.



Fig. 235. Un taureau qui s'est décomposé alors que la fosse était encore ouverte a été découvert dans le comblement médian de la fosse F 74, constitué d'une alternance de gravillons et graviers.

9.5.1 LES APPORTS D'ORIGINE NATURELLE PEUVENT RÉSULTER DE PLUSIEURS PHÉNOMÈNES

Le lessivage ou fluage: ce phénomène induit par le ruissellement de l'eau le long des parois entraîne une accumulation des couches constitutives du terrain encaissant au fond de la fosse, où ces sédiments s'accumulent. Il peut également entraîner d'importantes déformations des parois de la structure. La circulation de l'eau dans le terrain encaissant, en particulier si celui-ci est perméable, par exemple s'il est constitué de sédiments fluvio-glaciaires, transporte ces derniers dans le comblement de la structure et engendre une modification de son profil initial (fig. 233). Ce cas de figure se rencontre surtout pour les fosses situées dans le secteur de la cuvette glaciaire (zone A), où une nappe phréatique est attestée (cf. chap. 4.5.2).

Des apports sédimentaires, accumulés par décantation sous une tranche d'eau, qui se reconnaissent à leur nature litée et granoclassée. Le comblement médian de la fosse F 218 décrite dans le chapitre suivant en est un bon exemple (fig. 234). La fosse F 74, dont le comblement médian est constitué d'une alternance de gravillons et de graviers, suggère également que la fosse est restée ouverte un certain temps (fig. 235). Cette hypothèse de terrain a été confortée par l'étude archéozoologique qui a mis en évidence un arrêt dans le remplissage de la fosse, ayant permis à un taureau arrivé tête la première qui, faute d'espace suffisant, serait resté bloqué contre les parois avant de se décomposer et de prendre sa position définitive. Cet animal est pris dans les graviers susmentionnés (cf. chap. 12, fosse 74, c.5).

9.5.2 LES APPORTS D'ORIGINE ANTHROPIQUE SUBDIVISÉS EN DEUX GRANDS GROUPES SELON QU'ils RECÈLENT, OU NON, DU MOBILIER

LES APPORTS D'ORIGINE ANTHROPIQUE SANS MOBILIER

Les remblais: ces couches séparent généralement des dépôts de mobiliers et ne contiennent que très rarement du matériel ou, si c'est le cas, il ne s'agit que d'objets épars ou de fragments d'objets isolés, qui proviennent probablement du niveau d'occupation contemporain des fosses à dépôts et qui se sont retrouvés dans leur comblement de manière fortuite. Ces remblais généralement composés des couches constitutives du terrain encaissant résultent



Fig. 236. Le remplissage inférieur de la fosse F 229, constitué d'une succession de liserés argileux, témoigne que celle-ci est restée ouverte un certain laps de temps.



Fig. 237. Les niveaux constitutifs du comblement supérieur de la fosse F 554 présentent un pendage convexe.

vraisemblablement du produit du creusement de la fosse. Elles peuvent être mélangées et présenter un aspect hétérogène et chaotique (mottes) comme dans le remplissage supérieur de la fosse F 229 (fig. 236). Parfois le comblement de cette dernière reflète les étapes de son creusement, à l'image de la fosse F 279. Cette particularité a conduit Michel Guélat à envisager une gestion raisonnée et volontaire des déblais, phénomène attesté sur d'autres sites contemporains. Toujours est-il qu'en raison de la proximité des fosses, en particulier dans la zone A, il est évident que toutes les structures n'ont pas pu être creusées de manière

simultanée et il est probable que l'on ait rebouché certaines d'entre elles avec le produit du creusement des fosses avoisinantes.

CI-DESSOUS A GAUCHE

Fig. 238. La construction empierre découverte au sommet de la fosse F 559 se situe environ 0.4 m en dessous du niveau de circulation de La Tène finale.

CI-DESSOUS A DROITE

Fig. 239. Le remplissage supérieur de la fosse F 310, constitué d'un empierrement d'environ 1 m de diamètre, est composé d'une majorité de calcaires d'origine locale.



La fosse F 554 présente un remplissage très particulier¹³⁴. Un changement de sédimentation intervient au cours du comblement de cette structure. Il se situe de part et d'autre d'un dépôt de restes animaux, constitué notamment de deux crânes de chevaux et de trois blocs de calcaire, probablement issus du surcreusement dans la roche mise au jour au fond de la fosse. Sous les ossements, le remplissage est sableux avec des passes limoneuses et des galets ne dépassant généralement pas une dizaine de centimètres. Les pendages généraux indiquent une sédimentation en auge, probablement assez calme et/ou d'origine naturelle; ruissellement ou chute de sédiments dans l'eau? (cf. chap. 12, F 554, c.5). Au-dessus des restes animaux, la stratification prend au contraire une forme convexe (fig. 237 et chap. 12, F 554, c.3). Le sédiment se compose d'une succession de sables et de graviers gris avec des passes limoneuses brunes, qui présentent comme un empilement de cônes dont les sommets se situent plus ou moins au centre de la fosse. Cette évolution montre que ce sont vraisemblablement des apports par le haut, déversés au centre, qui sont à l'origine du remblaiement, plutôt qu'un comblement lent et naturel avec des effondrements de parois. Elle témoigne en outre de la présence d'un obstacle situé au centre de la fosse qui a induit cette forme conique. Toutefois, aucune trace d'un coffre ou autre type de contenant n'a été observée lors du dégagement de la fosse, si ce n'est un cuvelage servant à étayer les parois.

¹³⁴ Cette fosse a été fouillée et étudiée par Patrick Moinat, dont nous reprenons ici les résultats. Elle est présentée dans sa totalité dans le volume MORMONT III, à paraître.

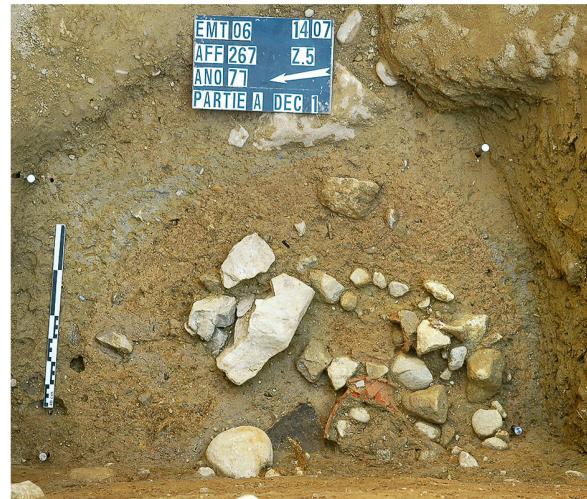


Fig. 240. Le deuxième ensemble mobilier de la fosse F 77.

Les amas lithiques: ce terme regroupe l'ensemble des amas de cailloux mis au jour dans les fosses ($n = 60$). Ceux-ci ont des dimensions et une densité variables. Ils peuvent être mêlés ou non à des objets et leur position dans le remplissage varie (sommet, partie médiane, fond). Nous avons retenu cette particularité pour 60 fosses.

- Dans 11 cas ces empierremens ont été observés lors de la découverte des fosses et ont souvent permis de les distinguer du terrain encaissant¹³⁵ (fig. 238 et fig. 239). Ces aménagements ne coïncident toutefois pas avec le sommet des fosses, car si on compare leur niveau d'apparition enregistré par la

¹³⁵ Il s'agit des fosses F 207 (0.1 m), 210 (0.3 m), 229 (0.6 m), 241 (0.81 m), 246 (0.1 m), 309 (0.15 m), 310 (0.5 m), 311 (0.6 m), 313 (0.5 m), 314 (0.4 m) et 559 (0.8 m).



Fig. 241. Des ossements humains et animaux découverts au milieu de quelques pierres dans les fosses F 118 (a) et 292 (b).





Fig. 242. L'unique dépôt de la fosse F 463 associe près de 3000 restes animaux calcinés, 4 vases entiers partiellement brûlés, de menus objets en fer mêlés à des cailloux.



Fig. 243. L'empierrement découvert au fond de la fosse F 559 scelle le premier ensemble mobilier.

fouille avec leur niveau d'insertion dans le sol, on observe que ces empierremens se situent entre 0.1 m (F 207, 241 et 246) et 0.4 m (F 559) en dessous du niveau du sol de l'âge du Fer. Ils ont en commun de se situer dans la partie supérieure de la structure, d'être assez denses et de contenir peu de mobilier.

La majeure partie des amas de cailloux est associée à des objets appartenant à toutes les catégories de mobilier. Ils sont généralement moins denses que ceux découverts dans le remplissage supérieur des fosses et les pierres sont de plus petites dimensions.

- Des pierres de toutes dimensions ont été retrouvées en association avec de gros fragments de récipients en céramique et quelques restes animaux dans la fosse F 77 (F 77/EM2, **fig. 240**).
 - Des crânes humains ont été découverts parmi quelques blocs dans les fosses F 118 (EM5) et F 292 (EM3) (**fig. 241**).
 - Les ossements animaux découpés et les tessons de céramique constitutifs des rejets de consommation comprennent souvent de nombreuses pierres comme dans la fosse F 463 (**fig. 242**).
- Dans de rares cas des empierremens ont été découverts dans la partie inférieure des structures,



Fig. 244. Les blocs de granite découverts au sommet des fosses F 109 (a) et F 417 (b).





Fig. 245. L'imposant bloc de granite découvert dans le remblissage médian de la fosse F 115 recouvre le deuxième ensemble mobilier défini pour cette fosse.

comme au fond de la fosse F 559 où le premier ensemble mobilier est parfaitement recouvert par plus de 0.5 m de dalles et de blocs grossièrement taillés (**fig. 243**).

Les blocs: Dans 55 cas on observe, dans le comblement des fosses, la présence de gros blocs, généralement isolés, dont le volume et la localisation peuvent varier.

- Un premier groupe concerne les blocs de très grandes dimensions d'origine erratique (6 fosses, dimensions comprises entre $1 \times 1 \times 0.6$ m et $1 \times 1 \times 0.4$ m)



Fig. 246. Un bloc de granite fusé a été découvert au fond de la fosse F 325.

- Trois d'entre eux ont été découverts au sommet des fosses F 109, 417 et 420 (**fig. 244**). Il pourrait s'agir de blocs servant au marquage de la structure car leur sommet se situe entre 0.15 et 0.25 m en dessous du niveau de circulation estimé de La Tène finale. Ils se seraient enfouis dans leur comblement suite au tassement des niveaux constitutifs du remblissage des fosses et lors de la disparition des matières périssables par exemple. Tous trois sont en granite et pris dans une matrice très riche en charbon.



Fig. 247. Un bloc calcaire découvert dans la fosse F 205 au sommet des remblissages contenant la quasi totalité du mobilier découvert dans cette structure, dont une amphore sabrée.



Fig. 248. Le deuxième ensemble mobilier de la fosse F 554, constitué des crânes de deux chevaux à côté desquels se trouvaient deux gros blocs, issus de la taille du calcaire au fond de la structure.



Fig. 249. Le pot à provision découvert ouverture vers le bas au fond de la fosse F 84 est recouvert par un bloc calcaire.

- Dans deux cas, F 115 et F 285, ces blocs se situent dans le remplissage médian de la structure, également au-dessus de niveaux charbonneux (**fig. 245**, cf. chap. 12, catalogue des fosses à dépôts, tome 2).
- Le dernier cas de figure est la fosse 325, où un important bloc de granite fusé a été découvert au fond de la structure (**fig. 246**).
- Un deuxième groupe comprend les fosses dans lesquelles ont été découverts des blocs de dimensions moyennes (environ 0.5/0.4 x 0.3 x 0.2 m), qui se trouvent également à divers niveaux du remplissage¹³⁶. Ils reposent souvent sur un important amas de mobilier, comme dans la fosse F 205 (**fig. 247**). Il a parfois été possible de mettre en évidence que ces blocs avaient été extraits du fond calcaire lors du creusement de la fosse, à l'image de ceux découverts dans la fosse F 554, qui se situaient au même niveau que les crânes d'un jument et d'un étalon de même âge (**fig. 248**).

La quarantaine d'autres fosses ayant livré des blocs isolés n'ont pas toutes fait l'objet d'un dégagement en plan. Il s'agit de pierres de plus petites dimensions, dont la situation dans le comblement est très variable: elles peuvent être isolées, au milieu d'un amas de mobilier ou recouvrir certains objets, à l'image du moellon reposant sur un pot à provisions disposé à l'envers au fond de la fosse F 84 (**fig. 249**).

¹³⁶ Les fosses F 73, 143, 205, 256, 269, 279, 286, 482 et 554 répondent à ces critères.

LES APPORTS D'ORIGINE ANTHROPIQUE AVEC MOBILIER¹³⁷

Bien qu'il soit prématuré de vouloir proposer une signification aux différents types de dépôts rencontrés dans les fosses du Mormont, étant donné que la majorité des études de mobilier sont en cours, nous proposons, dans ce chapitre, des directions de recherche pour la mise en place d'une typologie. Est également présenté un premier inventaire partiel de situations communes à un certain nombre de fosses. Les résultats des analyses et inventaires propres à chaque catégorie de mobilier permettront probablement d'envisager d'autres pistes et de réviser quelques-unes des hypothèses évoquées ci-dessous.

LES OBJETS

Les fosses à dépôts ont livré un mobilier abondant et diversifié qui se répartit dans les catégories suivantes: animal, végétal, humain, céramique et non céramique (métal, verre, bois, matières dures animales, monnaies et meules).

Les corps et les objets ont été découverts dans des états très divers qui témoignent des traitements qu'ils ont pu subir avant ou après leur enfouissement dans la fosse, où ils ont encore connu une évolution (passage de l'état

¹³⁷ Nous ne tenons pas compte dans ce chapitre des objets épars souvent fragmentés et de petites dimensions découverts dans les remblais et évoqués ci-dessus.

de cadavre à celui de squelette, vases entiers brisés par les apports sédimentaire sus-jacents, disparition des éléments périssables, etc.).

Le propos de ce volume n'est pas d'entrer dans les problématiques d'ordre taphonomique. Les aspects relatifs aux associations d'objets, à leur position stratigraphique dans le comblement des fosses ou à leur localisation sur le site ne seront qu'évoqués ici et développés dans le volume de synthèse.

En revanche, nous proposons une première classification des objets déposés selon deux critères:

D'une part, l'état ou le **degré d'intégrité** dans lequel ils sont parvenus dans le dépôt, ce qui permet de les classer en trois groupes:

- entier
- incomplet
- fragmenté

D'autre part, la **densité** ou le niveau de **concentration** du mobilier considéré dans un niveau de dépôt qui pourra être:

- isolé
- en petits lots
- en amas

LES OBJETS CONSIDÉRÉS EN FONCTION DE LEUR ÉTAT

Selon ce premier critère, il est permis de rapprocher les animaux et les humains, qui connaissent des traitements similaires et se retrouvent dans les fosses sous la forme de squelettes complets ou non (squelettes incomplets ou car-

casses), d'ensembles anatomiques ou d'ossements isolés (fig. 250). Au-delà de ce constat, il serait délicat d'attribuer une signification à ces deux catégories de mobilier uniquement en fonction de leur état. Par exemple, certains squelettes humains en raison de leur position renverraient au domaine funéraire, la présence d'un os humain isolé dans un rejet de consommation animale serait un indice d'anthropophagie, alors que les têtes humaines coupées ou les crânes d'animaux entiers et isolés feraient penser à des trophées. De telles hypothèses sortent du cadre descriptif fixé pour le présent ouvrage et nécessitent la prise en compte d'autres critères. Elles seront développées dans le volume de synthèse, une fois les autres mobiliers étudiés.

La céramique se présente également sous plusieurs formes: il peut s'agir de vases entiers ou de fragments plus ou moins importants. Ces derniers sont a priori interprétés comme des déchets faisant partie de rejets de consommation, notamment quand ils se trouvaient accompagnés de restes animaux découpés, mais ils peuvent aussi avoir servi de réceptacle, comme dans la fosse F 417 (fig. 251). Le fond de cette fosse est tapissé par d'importants fragments appartenant à un vase de stockage, sur lequel reposait en partie le squelette humain incomplet d'un jeune adulte de sexe masculin, en position accroupie. Le corps était accompagné de restes animaux, dont une paire de mandibules et une scapula de bœuf, un gobelet entier ainsi que des fragments d'une bouteille. À partir de cet exemple, on doit envisager que certaines parties de vases, tels les fonds, ont pu servir à contenir des denrées périssables dont il ne subsiste plus aucune trace (liquides, graines, fleurs, etc.). Toutefois, ce type d'hypothèse ne pourrait être validée que par la mise en évidence d'une systématique, tant au niveau de la ou des parties choisies du récipient, que par leur position dans le dépôt.

Nature	Entier	Incomplet	Partie	Fragment
Humain	Squelette	Squelette incomplet	Tête coupée ou partie de corps	Os
Animaux	Squelette	Carcasse	Ensemble anatomique	Os
Céramique	Vase	Partie de vase		Tesson
Objets non-céramique	Entier	Incomplet	Partie	Fragment
Monnaies	Entier	Incomplet	Partie	Fragment
Meules	Entier (<i>meta</i> & <i>catillus</i>)	<i>meta</i> ou <i>catillus</i>	Demi ou secteur	Fragment

Fig. 250. Tableau présentant les types de mobiliers attestés dans les fosses à dépôts classés en fonction de leur état.



Fig. 251. Le fond de la fosse F 417 est tapissé de panses appartenant à un grand vase de stockage sur lequel reposait le squelette d'un homme adulte accompagné de restes animaux.

Le mobilier non céramique, et avant tout des objets en métal, suscite les mêmes interrogations que la céramique, notamment en ce qui concerne les récipients. Ici aussi, la fragmentation revêt de multiples formes. Il faut aussi tenir compte du fait qu'il peut s'agir d'objets finis, mais aussi d'objets inachevés, notamment certaines fibules, voire de rejets de fabrication. L'état d'usure devra également être évalué. Ce critère sera particulièrement pertinent pour les nombreuses meules déposées dans les fosses.

LES OBJETS CLASSÉS EN FONCTION DE LEUR DENSITÉ : LES DÉPÔTS

En considérant les objets en fonction de leur densité, on passe alors au niveau du dépôt ou aux ensembles mobiliers si l'on se réfère à leur situation stratigraphique¹³⁸.

En premier lieu on relèvera qu'il n'est pas toujours aisément de distinguer les dépôts les uns des autres. En effet, s'il est facile de définir des ensembles mobiliers séparés par des niveaux stériles qui peuvent être d'origine naturelle ou anthropique (voir ci-dessus), ce n'est pas le cas pour les fosses ayant livré une succession de dépôts, dont la mise en place peut être plus ou moins rapprochée dans le temps, et qui peuvent de plus s'imbriquer lors du comblement de la fosse. Ce cas de figure est particulièrement bien illustré par la fosse F 542 où le mobilier, essentiellement des restes animaux, est amoncelé sur un mètre d'épaisseur sans interruption sédimentaire. En l'absence de limites nettes entre les dépôts, Patrice Ménier s'est basé sur les différences de composition qui lui ont permis de distinguer 4 EM¹³⁹.

9.5.3 QUELQUES DÉPÔTS SPÉCIFIQUES

Quelques catégories de dépôts caractérisés par une composition constante, spécifique et récurrente, ont été d'emblée décrites à l'aide d'une appellation précise, utilisée par ailleurs dans la description des fosses (cf. chap. 12).

LES VIDANGES DE FOYER

Cette appellation renvoie à des niveaux cendreux et/ou charbonneux qui contiennent en général très peu de mobilier (petits fragments de céramique ou de restes animaux). Cette particularité a été observée dans 27 fosses, dont quatre contenaient également des rejets de consommation



Fig. 252. On distingue au sommet du comblement de la fosse F 292 un fin liseré de charbons de bois, interprété comme une vidange de foyer.

Fosse F	Zone	Nombre EM	Situation
21	A	2	supérieur
77	A	4	supérieur
78	A	2	supérieur
80	A	1	supérieur
84	A	2	supérieur
87	A	3	supérieur
112	A	3	supérieur
142	A	3	supérieur
183	A	4	supérieur
189	A	4	supérieur
232	B	2	supérieur
256	B	3	supérieur
268	B	3	supérieur
290	B	6	supérieur
292	B	5	supérieur
305	B	0	supérieur
306	B	6	supérieur
410	C	2	supérieur
416	C	3	supérieur
417	C	2	supérieur
420	C	1	supérieur
85	A	3	médián
115	A	3	médián
299	A	4	médián
554	D	3	médián
568	C	2	médián

Fig. 253. Tableau récapitulatif de la situation stratigraphique des vidanges de foyer dans le comblement des fosses à dépôts.

¹³⁸ Pour la définition des ensembles mobiliers cf. chap. 9.6.1.

¹³⁹ MORMONT II, p. 125-134.



Fig. 254. Vue verticale de la partie B de la fosse F 275 en cours de fouille. L'amas d'ossements animaux découpés mêlés à des tessons et à quelques cailloux pris dans un sédiment charbonneux a été interprété comme un rejet de consommation.

(F 256, 268, 410 et 568, **fig. 252**). Dans la grande majorité des cas ($n = 21$) ces niveaux ont été observés dans la partie supérieure des remplissages, et seul cinq d'entre eux se trouvaient dans la partie médiane du comblement¹⁴⁰ (**fig. 253**). Dans certains cas un niveau de rubéfaction discontinu a été observé à la base du liseré cendreux et, au vu des résultats obtenus par Michel Guélat pour la fosse F 484 dans laquelle a eu lieu une combustion (cf. chap. 10), il est permis de se demander si certains de ces niveaux interprétés comme des vidanges de foyer ne peuvent pas être aussi des emplacements de feu. Mais comme ces niveaux peu riches en mobilier n'ont que rarement fait l'objet d'un dégagement minutieux en plan, il n'est pas possible de l'affirmer.

LES REJETS DE CONSOMMATION

Il s'agit d'amas constitués d'ossements animaux fragmentés, dont certains portent des traces de découpe ou de cuisson¹⁴¹, découverts dans des niveaux riches en charbons aux côtés de fragments de récipients en céramique souvent brisés (surcuits ou non), de menus objets métalliques et plus rarement d'os humains isolés (**fig. 254**). La composition de ces dépôts fait que nous les avons interprétés comme des reliefs de repas. Ils sont attestés pour 37 fosses à dépôts. Si l'on observe la situation de ces restes dans le comblement des fosses¹⁴² (**fig. 255**), on remarque qu'ils se situent, dans la majorité des cas (18 F), dans la partie médiane du remplissage, dans onze cas dans la partie supérieure et seulement deux fois au fond de la structure (F 91 et 494).

Fosses F	Zone	Nombre EM	Remplissage
26	A	2	supérieur
118	A	5	supérieur
205	A	3	supérieur
269	B	3	supérieur
275	B	2	supérieur
283	B	2	supérieur
284	B	1	supérieur
400	C	1	supérieur
410	C	2	supérieur
421	C	2	supérieur
542	D	4	supérieur
146	A	1	médián
196	A	3	médián
199	A	2	médián
255	B	2	médián
256	B	3	médián
258	B	3	médián
268	B	3	médián
285	B	3	médián
325	C	2	médián
407	C	2	médián
414	C	3	médián
422	C	3	médián
434	C	5	médián
479	C	5	médián
483	C	3	médián
499	C	2	médián
566	D	5	médián
568	C	2	médián
91	A	2	inférieur
494	C	1	inférieur

¹⁴⁰ Nous n'avons pas tenu compte de la fosse F 470 (zone D) qui contenait également un rejets de foyer car elle n'est conservée que sur 0.32 m de profondeur.

¹⁴¹ L'étude de Patrice Méniel a mis en évidence sur la base des observations des traces de découpe et d'exposition à la flamme que toutes les espèces ont été préparées à des fins culinaires, MORMONT II, p. 28.

¹⁴² Nous n'avons pas pris en compte les fosses F 326, 463, 476, 503, 515 et 558 de faible profondeur et qui n'ont livré qu'un seul ensemble mobilier.

Fig. 255. Tableau récapitulatif de la situation stratigraphique des rejets de consommation dans le comblement des fosses à dépôts.



Fig. 256. Les cinq meules entières découvertes dans la fosse F 258.

LES AMAS DE MOBILIER

Ce terme regroupe une fois encore une grande variété de cas. Il concerne aussi bien des amas constitués d'un seul type de mobilier, comme dans le cas du dépôt médian de la fosse F 258 qui comprend un amoncellement de cinq meules (fig. 256), ou les accumulations de carcasses animales mises au jour dans les fosses F 146 (min. 5 individus) et F 542 (8 individus, cf. fig. 442 et 443)¹⁴³. Sous l'amoncellement des carcasses en cours de décomposition avancée de la fosse F 542 se trouvait un autre dépôt constitué d'une série d'outils en fer (1 herminette, 1 hache, 2 ciseaux droits, 1 pince et 1 burin).

Mais le plus souvent, ces amas de mobiliers associent des objets appartenant à diverses catégories; ce sont ces associations qui devront être analysées et comparées pour ouvrir la voie à des interprétations.

LES DÉPÔTS D'OBJETS OU DE SQUELETTES ISOLÉS

Dans quelques fosses on trouve des objets isolés, notamment des récipients en métal, tels des chaudrons ou des situles, plus rarement en céramique. Sur la dizaine de situles découvertes plus ou moins entières¹⁴⁴, sept se trouvaient au fond de la fosse, deux dans le remplissage médian et une seule, dans un état fragmentaire, dans le comblement supérieur. En ce qui concerne les vases en céramique, on les trouve le plus souvent en nombre, comme dans le

remplissage de la fosse F 206, où ont été découverts, au même niveau, cinq récipients entiers (2 pots à provisions, 2 gobelets et 1 tonnelet, cf. fig. 360). Ils sont plus rarement isolés, comme le pot à provisions découvert au fond de la fosse F 84, ouverture vers le bas (cf. fig. 249). Dans quelques rares situations, on trouve un dépôt de vases associant des récipients en métal et en céramique (cf. fig. 335). Pour le métal, on mentionnera la découverte de demi-produits en fer isolés dans le comblement des fosses F 117 et 403 (cf. fig. 341 et fig. 407), mais à l'image des exemples cités ci-dessus, il n'a pas été possible de mettre en évidence des objets systématiquement déposés de manière isolée, à l'exception peut-être des monnaies. En effet, sur les 20 exemplaires découverts dans les fosses, huit sont l'unique composante de leur ensemble mobilier. Il convient toutefois de relativiser cet aspect, car ces pièces ont été localisées à l'aide d'un détecteur de métaux, alors que des fragments de céramique ou des restes animaux pourraient ne pas avoir été repérés durant le dégagement des fosses par passes mécaniques. Le cas des animaux est plus compliqué, car il est parfois difficile de distinguer les squelettes entiers des carcasses, notamment en raison de la mauvaise conservation de certains ossements, mais aussi en raison des modalités de leur décomposition¹⁴⁵. Ce dernier point concerne avant tout les grands animaux qui, faute de place, le diamètre des fosses étant souvent trop restreint pour qu'ils puissent adopter une position naturelle à l'image des caprinés et des porcs que l'on trouve souvent sur le flanc, présentent une évolution complexe sous les effets conjugués de la dislocation et de la gravité avant de trouver leur position définitive. Le nombre minimum de squelettes est estimé à 38 pour un NI total de 341¹⁴⁶, avec, par ordre d'importance, 8 bœufs, 10 chevaux, 12 porcs et 8 caprinés. L'étude de l'emplacement des squelettes dans les fosses¹⁴⁷ montre qu'ils ont été enfouis plus profondément que les autres catégories de restes (carcasses, ossements isolés ou amas d'ossements) et en particulier les chevaux, qui aboutissent dans des fosses plus profondes que celles contenant des squelettes des autres espèces. Dans la plupart des cas, les squelettes sont accompagnés par quelques menus objets, comme un os isolé et un fragment d'objet indéterminé en fer, mis au jour avec la truie découverte dans la fosse F 202 (fig. 358). Pour terminer, on mentionnera que les dix squelettes humains – quatre femmes, deux hommes et quatre enfants – sont généralement accompagnés de mobilier. Selon Patrick Moinat¹⁴⁸ la

¹⁴³ Pour l'étude de ces dépôts cf. MORMONT II, p. 64-67 pour la fosse F 146 et pour la fosse F 542, p. 126-132.

¹⁴⁴ Elles se trouvent dans les fosses F 53 C, 63, 160, 167, 262, 274, 291, 306, 554 et 566.

¹⁴⁵ MORMONT II, p. 9-10

¹⁴⁶ MORMONT II, p. 12, Tab. 1.

¹⁴⁷ MORMONT II, p. 188-190.

¹⁴⁸ MORMONT III, à paraître.

seule association récurrente est celle d'ossements de bœufs avec les corps (scapula en particulier).

LES DÉPÔTS ENVISAGÉS SELON LES FONCTIONS DE LEURS COMPOSANTES ; UNE PISTE DE RECHERCHE

D'autres critères seront à appliquer pour la sériation de ces dépôts. Parmi ceux-ci la fonction des objets qui les composent est sans doute l'un des plus prometteurs. Le large éventail des domaines concernés est fourni par le mobilier non céramique répertorié dans les fosses. Il reflète pratiquement toutes les activités de la vie quotidienne, comme les productions artisanales, les échanges, l'alimentation, le cadre de vie et la société, ainsi que le costume ou la parure, à l'exception peut-être du domaine militaire, qui n'est attesté que par le biais de quelques très rares fragments d'armes.

9.6 LE MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE DES FOSSES À DÉPÔTS

La quasi totalité du mobilier mis au jour entre 2006 et 2011 provient des fosses à dépôts de La Tène finale, exception faite d'un important lot de céramique du Premier âge du Fer (52 kg) découvert à proximité de la paroi ST 413 de la zone C et de quelques fragments épars issus des occupations antérieures au gisement laténien (cf. chap. 3.3 consacré aux occupations antérieures à La Tène finale). De ce fait les lignes qui suivent ne concernent que le matériel découvert dans ces fosses, présenté selon l'ordre établi pour le catalogue (cf. chap. 12), à savoir la faune, les ossements humains, la céramique et le mobilier non céramique au sens large, dont les meules et les monnaies (fig. 257). Les fragments de terre cuite architecturale n'ayant pas encore été étudiés, ils n'ont pas pu être pris en compte.



Fig. 257. Un aperçu des trouvailles livrées par les fosses à dépôts.

9.6.1 LES ENSEMBLES MOBILIERS (EM); DÉFINITION ET ÉLABORATION¹⁴⁹

par Patrice Ménier

Les conditions d'intervention menées sur le Mormont ont beaucoup évolué au cours des années. Lors de la campagne 2006-2007, de très nombreuses fosses ont été fouillées dans l'urgence (cf. chap. 2.2.1), et cela se ressent évidemment sur la qualité de la documentation. Mais, malgré ces circonstances pour le moins difficiles, la fouille a été en grande partie exhaustive et s'avère *in fine* exploitable. Dans les secteurs fouillés à partir de 2008, la densité de fosses était moindre et les conditions matérielles de l'intervention se sont considérablement améliorées, ainsi l'étude a pu être conduite de manière plus satisfaisante.

Le matériel découvert dans les fosses à dépôts, céramique, ossements humains et animaux, métal, petits objets ou meules, se présente dans divers états de conservation, de fragmentation ou de dislocation et sous diverses formes (pièces isolées, lots ou amas plus ou moins denses regroupant une ou plusieurs de ces catégories). Ce mobilier constitue des ensembles plus ou moins cohérents dans le comblement des fosses; ce sont ces entités que nous avons désignées comme «ensembles mobiliers» (EM), dénomination neutre qui rappelle qu'à ce stade, seuls les objets et les os avaient été pris en compte (et ni les pierres, ni les charbons). Certaines fosses ne contiennent qu'un EM, d'autres plusieurs, parfois séparés par des niveaux stériles.

Les conditions de la fouille lors des premières campagnes n'ont pas permis de distinguer directement ces ensembles sur le terrain et l'essentiel du mobilier a été recueilli lors de décapages successifs (numérotés de 1 à n, du haut vers le bas) en niveaux horizontaux, les fosses étant habituellement fouillées par moitiés; d'abord la partie A, puis la B, après relevé de la coupe stratigraphique (cf. chap. 2.3). Parfois du mobilier n'a été trouvé que sur une seule partie (A ou B), ce qui fait qu'il n'y a pas toujours le même nombre de décapages pour les deux étapes de la fouille et pas forcément de correspondance entre les deux parties d'un décapage qui porte le même numéro (déc. 2A et 2B peuvent se situer à des altitudes différentes par exemple). Les dépôts les plus simples ont fait l'objet d'un seul décapage, d'autres de plusieurs décapages successifs. Certains dépôts, et notamment ceux des squelettes, ont été dégagés intégralement (parties A et B simultanément). Tous ces décapages ont été relevés (photos et dessins altimétrés). Enfin, pour une partie des objets isolés, notamment ceux mis

au jour lors du dégagement de la fosse à l'aide de moyens mécaniques, on ne dispose que de l'altitude, sans référence à un décapage ou à une couche.

Tout cela permet de localiser le mobilier dans sa structure, mais s'avère d'un usage assez difficile. En vue de simplifier les études, nous avons procédé à des restitutions des ensembles de mobilier tels qu'ils sont arrivés dans les fosses, en regroupant tous les objets trouvés conjointement dans chacune d'entre elles. Ce travail de restitution des EM repose d'abord sur les altitudes des décapages, puis sur l'examen des coupes stratigraphiques.

Les EM sont numérotés de 1 à n, en partant du bas, c'est-à-dire du premier ensemble mis en place, alors qu'il est le dernier découvert à la fouille. Cette numérotation est donc à l'inverse de celle des décapages, qui suit la chronologie de la fouille.

La restitution des ensembles mobiliers a d'abord été basée sur des plages d'altitude communes (fouilles 2006-2007), ces dernières ayant été recueillies de manière systématique dès le début de l'opération. Lorsque cette information manque, le mobilier a été classé dans une catégorie «vrac», inutilisable pour les analyses stratigraphiques, mais seulement pour les approches spatiales.

Dans certains cas, ces plages d'altitude ne se recouvrent que de manière partielle. En effet, les EM se trouvent parfois dans des couches en cuvette ou de cônes empilés que les altitudes à elles seules ne permettent pas de distinguer. Un examen systématique des relevés et des coupes stratigraphiques a permis de mettre en évidence plusieurs de ces cas particuliers. Cet examen a également conduit à distinguer des EM jointifs, sur la base de divers arguments, stratigraphiques notamment.

À partir de la campagne de 2008, l'approche des ensembles mobiliers a été envisagée dès la fouille, ce qui a grandement simplifié la démarche et a considérablement amélioré les résultats. Il n'en reste pas moins qu'on ne peut exclure qu'il subsiste des EM successifs amalgamés du fait de l'absence d'un niveau de sédiment stérile, à l'image de la fosse F 542 (zone D, cf. chap. 12).

9.6.2 LA BASE DE DONNÉES

par Patrice Ménier

La gestion des données se heurte à la richesse du mobilier, à sa diversité et à sa distribution dans près de 200 fosses et 507 ensembles mobiliers. Or, si les études spécialisées ont leurs propres impératifs en matière d'observation, de description, d'enregistrement et d'analyse, il s'est révélé nécessaire de disposer d'un inventaire général du mobilier du site, pour la synthèse notamment.

¹⁴⁹ Cette répartition en «ensembles mobiliers» a été mise en place et commencée par Patrice Ménier et Eduard Dietrich sur le corpus des fosses dégagées entre 2006 et 2007, puis reprise et finalisée lors de l'élabo ration générale 2006-2011 par Caroline Brunetti et Claudia Nițu.



Fig. 258. La base de données, créée avec le programme File Maker, permet de relier les bases spécialisées au noyau central, comprenant l'ensemble des informations relatives aux fosses à dépôts.

Cette base, afin d'en permettre les mises à jour et les corrections successives, est composée d'un noyau central, qui n'est autre que la liste des structures, en relation avec des modules (fig. 258) relatifs à chacune des catégories de mobilier; céramique, os humains, os animaux, métal, meules, petits objets (verre, os, monnaies, bois de cerf...), torchis, bois...

Dans cette base, l'inventaire des structures ne comporte que quelques rubriques indispensables, leur description faisant l'objet de ce volume (fig. 259).

Pour les modules (fig. 260), dont l'objet est d'offrir une description plus synthétique que celles des bases de chacun des spécialistes, a été choisi un certain nombre de rubriques communes; nature (type, désignation), matière, état (isolé, entier, cassé...), nombre, masse, observation. D'autres rubriques s'ajoutent selon les mobiliers. Le lien entre modules et noyau s'effectue sur un code qui associe le numéro de la structure et celui de l'ensemble mobilier (301-EM1, par exemple).

Ces données sont extraites de chacune des bases spécialisées, avec les mises à jour des modules étant directement répercutée dans la base générale.

9.6.3 ETAT DE CONSERVATION ET COMPOSITION DES DIVERS TYPES DE MOBILIER

Comme nous l'avons annoncé (cf. chap. 1 et p. 230), la prise en compte du mobilier recueilli dans les fosses à dépôts principalement, mais aussi en association avec les autres structures décrites dans les deux tomes de MORMONT I, reste sommaire. Seuls les critères de conservation, d'intégrité, de fragmentation, de densité ou de concentration des différents types de mobilier sont abordés, alors que l'analyse typologique, chronologique et fonctionnelle est prévue dans des ouvrages spécifiques, selon un découpage retenu d'un commun accord entre les intervenants. La parution de ces monographies dépend de l'avance des études en cours et de leur achèvement, sans respecter l'ordre convenu.

- MORMONT II, l'étude des restes animaux par Patrice Méniel (Méniel 2014);
- MORMONT III, l'analyse des restes humains, documentation et études Patrick Moinat, avec la collaboration de Geneviève Perréard-Lopréno.
- MORMONT IV, le mobilier céramique, étudié par Caroline Brunetti et Sylvie Barrier.
- MORMONT V, le mobilier non céramique, avec ses différentes catégories (métal, dont les monnaies, pâte de

verre, matières dures animales, pierre, les meules en particulier) par Anika Duvauchelle, Gilbert Kaenel et Matthieu Demierre ; interviennent en outre Anne Geiser, avec la collaboration de Julia Genechesi, pour les monnaies, Olivier Buchsenschutz et Vincent Serneels pour les meules;

- MORMONT VI, volume de synthèse, superposera et confrontera les observations et tentatives d'explication proposées par les auteurs de chaque monographie, notamment dans une perspective taphonomique et d'association des différents mobiliers, faune et humain compris, visant à interpréter le site et son rôle à la fin de La Tène.

La publication des interventions de 2012 à 2016, avec un nombre de structures et une quantité de mobiliers moins importants, complétera le dossier Mormont 2006-2016, en apportant confirmations ou amendements aux interprétations proposées.

Les rédacteurs des études de mobilier mentionnées ci-dessus donnent dans les pages qui suivent un bref aperçu de l'état de conservation, de la composition des corpus et de la fragmentation des témoins pris en compte.

LES RESTES ANIMAUX (cf. MORMONT II, Méniel 2014)

- ETAT DE CONSERVATION

Il est très variable pour les restes animaux, y compris à l'intérieur d'une même structure. Cela tient à plusieurs raisons et à des circonstances qui ne sont pas toujours faciles à déterminer : la profondeur d'enfouissement, la nature du sédiment ou la présence d'eau et de ruissellement jouent probablement un rôle prépondérant dans cet état de fait. Cela se traduit par une grande diversité dans l'aspect des os lors de la fouille, mais aussi dans leur évolution suite à leur dessiccation. Il n'a pas été possible de laver tous les vestiges, et cela limite beaucoup la possibilité d'établir un constat sur la conservation de l'ensemble de la collection. De plus, les états que nous pouvons décrire ne sont que des stades dans une série, qui va des os disparus aux mieux préservés, sans solution de continuité. Aussi, il n'est pas possible de proposer autre chose qu'une estimation somme toute assez grossière de ce paramètre pourtant fondamental dans la suite de l'étude, et qui a motivé un enregistrement des restes lors de la fouille, leur prélèvement étant, dans bien des cas, à l'origine de leur cassure et parfois de leur émiettement.

FAU
fosse 481

CÉRAMIQUE

MEIIE

Fig. 259. La «base mobilier» simplifiée permet d'avoir une vue synthétique des objets découverts dans une fosse, qui sont répartis par ensembles mobiliers.

Restes animaux

Données complémentaires

Emplacement Anomalie	N° St	437	Ensemble matériel	EM1	N° inv. site
Inventaire total EM	Date	2008	Nature structure		
				Nombre de restes	502
				Poids (g)	260
				déterminés	
inventaire	<p>- bœuf : 2 phalanges I, 2 II, 1 III ; série de 3 côtes ; main D ; main G ; phalanges I, II et III, sésamoïde.</p> <p>3 mandibules, 2 maxillaires, prémaxillaire, palais, incisive, 2 crânes, frontal, 2 zygomatiques, temporal, 2 occipitaux, cheville, 2 frgt de crâne, éclat de crâne, 4 cervicales, 8 thoraciques, 2 lombaires, sacrée, coccygienne, vertèbre, 4 disques, 38 côtes, 2 sternères, 3 cart. cost., 4 scapula, 2 humérus, 2 radius, 2 ulna, 2 radio-ulna, 4 coxaux, 11 fémurs, 4 tibias, 3 calcanéum, 3 carpes, naviculaire, métapode, 7 phalanges I, 7 phalanges II, 6 phalanges III, 4 sésamoïdes.</p> <p>- porc : squelette complet mâle, 14 mois.</p> <p>10 mandibules, 3 maxillaires, prémaxillaire, 2 dents, 4 frontaux, 2 zygomatiques, sphénoïde, atlas, thoracique, 2 lombaires, 8 côtes, 3 scapula, 2 humérus, radius, ulna, 4 coxaux, patella, 3 tibias, talus, tarse, 2 métacarpes, mp lat., 2 phalanges II, 3 phalanges III.</p> <p>- caprinés : tibia et pied G ; 2 cervicales.</p> <p>maxillaire, molaire sup., 4 frontaux, 2 zygomatiques, pariétal, axis, 3 cervicales, 2 lombaires, sacrum, côte, 3 scapula, 2 humérus, radius, 2 ulna, radio-ulna, coxal, fémur, tibia, tarse, calcanéum, naviculaire, métacarpe, 3 métatarses, métapode, phalange I, phalange II, phalange III.</p> <p>- cheval : mandibule D, maxillaire D, fragment de crâne, pariétal.</p> <p>- 242 indét.</p>				

composante du dépôt :

- amas
- squelette
- carcasse
- ens. anat.
- crâne
- mandibule
- scapula
- quelques os
- os isolé
- calcinés

amas



Echelle []

NMI & squelette

3 boeuf ; 3 porc ; 3 capriné ; 1 cheval
1 squelette de porc

Fig. 260. Chaque type de mobilier comprend une base spécialiste, ici l'exemple de la base «restes animaux» de Patrice Méniel.



Fig. 261. Certains restes animaux, ici le squelette de bovin découvert dans la fosse F 272, sont très mal conservés. Les ossements ont donc été directement enregistrés sur le terrain.

La plupart des os, très fragiles, étaient déjà fissurés, parfois de manière extrême, lors de leur découverte (**fig. 261**) ; d'autres, apparemment moins altérés, n'ont pas supporté la dessiccation et ont depuis été réduits en miettes ; une autre partie consiste en des vestiges très mal conservés et difficiles à identifier, même sur le terrain. Enfin, on trouve des ossements frais et résistants, qui supportent bien le lavage à l'eau; mais ces derniers, malgré l'impression donnée par les photos publiées, sont loin d'être majoritaires. Du fait des variations parfois importantes d'un niveau à l'autre dans une même fosse, il est bien difficile d'estimer la part relative de chacune de ces catégories d'état de conservation.

Le dénombrement des crânes donne une illustration de la situation. Sur une centaine, seulement trois, celui d'un cheval, d'un porc et d'un ours, ont pu être lavés et restaurés ; un autre, celui d'un porcelet, pourrait l'être également. Tous les autres, même si la plupart ont été prélevés en bloc et plâtrés, sont dans un tel état qu'il est même parfois difficile de savoir s'ils sont complets.

Mais les crânes sont des éléments fragiles et la situation des autres os, ceux des membres en particulier, est moins critique. Dans l'ensemble, on peut répartir la collection d'ossements en trois catégories :

1. Les très mal conservés, à l'état de traces ou en miettes ;
2. Les reconnaissables sur le terrain, mais très fragilisés et réduits en débris depuis leurs prélèvement ;

3. Les meilleurs, ceux qui ont pu être lavés et qui sont restés dans leur état de découverte. Ces trois catégories, scindées de manière assez schématique, sont d'importance assez équivalente.

- COMPOSITION DU CORPUS

L'essentiel des vestiges, soit environ 35 000 pièces (en prenant en compte les nombres d'os des ensembles anatomiques) dont 19 000 déterminés, provient de mammifères domestiques, la volaille (7 restes) et les mammifères sauvages (7 restes - sans les 3 objets en bois de cerf) étant très rares. Le bœuf est de loin l'animal prépondérant (174 sujets), devant le porc (59), les caprinés (55, dont 20 moutons et 16 chèvres), le cheval (40) et le chien (7). Ces sujets sont représentés de manière différente selon les espèces, avec beaucoup plus de squelettes pour le cheval que pour le bœuf, par exemple.

- FRAGMENTATION

Le corpus des restes animaux est assez diversifié, car à côté des ossements isolés, entiers ou fragmentés, on trouve de nombreux ensembles anatomiques en connexion, allant de parties de corps à des squelettes plus ou moins complets, mais aussi des ensembles de restes calcinés.

Le seul élément de décompte objectif enregistré est celui des pièces lavées, soit environ 40 % de l'ensemble (dont plusieurs squelettes).

Certains de ces vestiges étaient isolés, alors que d'autres étaient rassemblés en amas massifs (jusqu'à 1900 restes). Ces derniers rassemblent des restes fragmentés, des os entiers, des ensembles anatomiques selon des formules assez diverses, mais l'analyse a révélé une forme d'incompatibilité entre les amas de restes consommés et les squelettes complets, à l'exception de ceux de quelques porcelets.

LES RESTES HUMAINS

- ETAT DE CONSERVATION

Comme pour les restes animaux, l'état des os humains du Mormont doit malheureusement être qualifié de mauvais à très mauvais, à l'exception des restes découverts dans la partie ouest de la zone C (fouilles 2010, cf. **fig. 28**). Les surfaces corticales sont mal



Fig. 262. Fosse à dépôts F 309. Détail de la colonne vertébrale, des côtes et des coxaux. Ici l'os n'existe pratiquement plus, les côtes sont «sculptées» plutôt que dégagées.

conservées, attaquées par les racines ou par l'acidité du sol (fig. 262). D'une manière générale, elles sont toutefois mieux préservées pour les os isolés que pour les squelettes. Sauf conditions particulièrement humides et favorables, les épiphyses ne sont pas conservées. Par ailleurs, les corps situés à des profondeurs de plus de 2 à 3 m sous la surface du sol sont généralement mieux préservés que ceux qui sont proches de la surface.

À ces conditions de gisement propres à la chimie du sol, s'ajoutent des contraintes mécaniques liées à la texture particulière des sédiments très limono-argileux du Mormont. Ainsi, et il en va de même que pour les os animaux (*cf. supra*), le dégagement d'un os peut se faire sans trop de dégâts lorsque le sédiment est encore humide, mais dès que le processus de séchage a débuté, les mottes se fissurent et contribuent à casser les os qu'elles contiennent.

Dans plusieurs cas, les os ont simplement fait l'objet d'une détermination sur le terrain et n'ont pu être prélevés. L'identification de l'âge et du sexe des individus est souvent lacunaire. Les données métriques et les observations relatives aux pathologies ne sont que ponctuelles et l'observation des traces laissées sur la corticale des os est difficile, voire impossible dans certains cas.

- COMPOSITION DU CORPUS

L'ensemble des os humains découverts de 2006 à 2011 comporte 1565 entrées ou ossements déterminés. Il s'agit d'un décompte maximal qui tient compte de chaque os et dent. Ces éléments sont regroupés en 92 lots ou unités de ramassage, répartis dans 72 fosses à dépôts et un trou de poteau.

Toutes catégories confondues, on dénombre 43 individus, répartis entre 23 adultes et 20 immatures. Aucun recrutement particulier ne peut être mis en évidence: des adultes des deux sexes sont présents, tout comme des enfants de toutes les classes d'âge, à l'exception des plus jeunes. L'absence des périnatals est toutefois récurrente sur les sites archéologiques et nous ne saurions ainsi affirmer qu'ils étaient exclus au Mormont.

- FRAGMENTATION

Pour leur analyse, les vestiges humains du Mormont ont été classés dans différentes catégories. On distingue ainsi les os isolés, les ensembles anatomiques et les corps complets.

1. Les premiers sont subdivisés entre éléments crâniens d'une part et ossements du squelette postcrânien

d'autre part. Dans les fosses qui en contiennent, on trouve le plus souvent entre un et trois os isolés, mais il existe quelques exceptions livrant un nombre plus important d'éléments.

2. Les ensembles anatomiques regroupent trois sous-types de vestiges: les têtes coupées, les parties de corps et les corps incomplets.

- Quatre têtes coupées ont été identifiées. Elles sont composées du crâne et des premières vertèbres cervicales ou du crâne et de la mandibule. Leur identification repose sur l'observation directe du maintien des connexions anatomiques sur le terrain, mais parfois aussi simplement sur l'inventaire des pièces osseuses représentées.
- Les parties de corps correspondent à une région anatomique précise (membre, tronc, etc.). Cinq occurrences ont pu être définies, à nouveau en considérant strictement l'observation des connexions anatomiques sur le terrain ou, à défaut, simplement l'inventaire des éléments présents.
 - Neuf corps sont qualifiés d'incomplets. Les absences constatées sur ces squelettes affectent des parties précises du corps humain, comme par exemple des extrémités (mains, pieds), des membres entiers (bras) ou parfois également des os précis (clavicule, scapula, fémur, etc.).

3. Enfin, dix corps ont été découverts complets et sont considérés comme des dépôts primaires.

L'analyse spatiale de ces différentes manifestations suggère d'établir un lien entre plusieurs fosses et dépôts. Certains personnages en dépôt primaire pourraient ainsi avoir joué un rôle «central» et être «accompagnés» d'autres humains. Pour ces derniers, l'intégrité physique a parfois été maintenue, mais les corps peuvent aussi avoir été partiellement (corps incomplet) ou fortement (partie de corps) morcelés avant leur mise en place.

LA CÉRAMIQUE

- ETAT DE CONSERVATION

Il est très variable, avant tout en raison de la qualité de la pâte et du mode de cuisson. Ainsi, plusieurs pots à provisions à pâte gris-beige et dégraissants calcaires (origine locale ?), très mal conservés, ont dû être plâtrés sur le terrain. Des récipients de formes analogues, mais présentant une pâte zonée (noire - rouge), probablement cuits en mode B¹⁵⁰, n'ont même pas pu être prélevés, leur pâte se liquéfiant en particulier par temps de pluie. Quant aux traitements de surface, la nature du terrain n'a que rarement permis de les préserver, que cela soit pour les vases à pâte grise fine lissés et/ou fumigés ou pour la céramique peinte, dont le décor est soit mal conservé, soit à totalement disparu.

¹⁵⁰ Mode de cuisson en fosse, cf. Brunetti *et al.* 2007, p. 215-216.



Fig. 263. Aperçu du vaisselier découvert dans les fosses à dépôts, qui ne diffère guère de celui d'un site d'habitat contemporain.

Un grand nombre de fragments sont passés par le feu, et même suffisamment pour que les dégraissants aient parfois fondu, ce qui induit une texture de «pierre ponce». On observe que certains vases ont été réparés, comme en témoignent des perforations servant à la pose d'une agrafe en fer (conservée dans un seul cas) ou de liens en matière périssable.

- COMPOSITION DU CORPUS

La céramique est, avec les restes animaux, l'un des mobiliers les mieux représentés dans les fosses à dépôts. Avant recollage ce ne sont pas loin de 26000 fragments qui ont été récoltés. Ce chiffre a pu être réduit à moins de 10000 grâce à l'important travail réalisé par les conservateurs-restaurateurs du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne¹⁵¹. Au final, on peut décompter plus de 130 récipients entiers et 9800 fragments qui représentent un total d'environ 880 vases.

De manière générale, on relèvera que le vaisselier du Mormont comprend les mêmes récipients qu'un site d'habitat contemporain, soit de la fin du 2^e et du début du 1^{er} s. av. J.-C., aucune forme ne faisant défaut (fig. 263 ; cf. fig. 257). On trouve, à côté des pots servant à la cuisson et au stockage des aliments, de la vaisselle utilisée pour leur consommation et leur préparation, ainsi que des récipients liés au domaine de la boisson, tels des gobelets, des tonnelets et autres bouteilles.

- FRAGMENTATION

La céramique dans les structures se trouve soit à l'état fragmentaire, soit sous forme de vases entiers.

La première catégorie peut recouvrir deux réalités: il s'agit soit des tessons épars, souvent retrouvés avec des ossements animaux dans des sédiments charbonneux et dans ce cas l'ensemble a été interprété comme des restes de consommation. Dans le second cas de figure, il s'agit également de tessons mais qui appartiennent à un même vase, entier ou partiellement conservé, dont les autres fragments se trouvent soit dans le même niveau, soit dans des

¹⁵¹ Cette prise en compte a nécessité près de quarante mois de travail (auxquels il faut ajouter environ deux mois pour le conditionnement de la céramique du Premier âge du Fer). Il n'est pas possible de préciser le poids total de cette classe de mobilier, car une partie des gros vases à provisions n'ont pas encore été déplâtrés.

Fig. 264. Dégagement au scalpel d'une situle bimétallique.

remplissages différents de la fosse, voire remontent avec des fragments issus d'autres fosses.

LE MOBILIER NON CÉRAMIQUE

- ETAT DE CONSERVATION

Il est très variable, mais peut néanmoins être considéré comme bon, voire très bon, tant pour le fer que pour les alliages cuivreux (qualifiés de «bronze» pour simplifier, bien qu'aucune analyse métallographique n'ait été conduite). Il convient évidemment d'ajouter les monnaies, ainsi que quelques rares éléments en argent, en plomb, en pâte de verre, en bois ou en matières dures animales (os, bois de cervidés) et en pierre, dont les meules. Rappelons que les procédures de conservation-restauration du fer et des alliages cuivreux, puis de dessin, se sont étagées sur plus d'une douzaine d'années¹⁵².

¹⁵² La prise en compte du métal est en effet tributaire de procédures de conservation-restauration longues et minutieuses: déchloruration pour le fer dans des bains de sulfites alcalins, sablage, dégagement au scalpel, voire à la fraise de dentiste sous binoculaire, remontage et recollage. Le traitement des objets métalliques, qui n'est pas totalement terminé, a nécessité un peu plus de trois ans de travail rapporté à une seule personne.



264

Le métal est corrodé certes, mais le dégagement de cette corrosion de surface permet en général de mettre en lumière la surface originelle, l'«épiderme» de bon nombre d'objets avec les traces de fabrication, les stigmates d'usage ou de destruction (fig. 264, 265-266).

- COMPOSITION DU CORPUS

Les principales catégories fonctionnelles représentées concernent les productions artisanales, les échanges, les ressources alimentaires (consommation et repas communautaires), le cadre de vie au sens large et l'équipement personnel à la fin du 2^e et au début du 1^{er} s. av. J.-C.

Le mobilier non céramique, toutes catégories confondues (monnaies et meules comprises) et en l'état (certains fragments ayant été recollés au cours de la conservation-restauration), totalise 2867 éléments.

- Les activités liées aux métallurgies du fer et des alliages cuivreux jouent un rôle déterminant dans le corpus métallique conservé. On trouve notamment des barres de matière première, des pinces, marteaux de forgeron et autres pelles à feu, des déchets d'atelier. Plusieurs fibules en bronze

témoignent en outre de différents stades de mise en forme.

- Diverses activités artisanales sont présentes: le travail du bois et de la pierre, attesté par la présence de haches en fer de différents types, d'herminettes, de ciseaux, ciselets ou d'une scie. Mentionnons encore des alènes pour percer le cuir et des aiguilles à coudre.
- Deux mors en fer et quelques éléments de char, cerclage de moyeu de roue ou piton en fer, évoquent les déplacements et le transport.
- Dans le registre des échanges, des poids et mesures, mentionnons 39 monnaies (dont 19 associées à des EM à l'intérieur des fosses, cf. *infra*), quelques fléaux de balance en fer et en bronze, ou encore un petit poids (?) en pierre.
- L'agriculture est représentée par quelques outils, fauilles ou serpettes en fer, tandis que les nombreuses meules à grain (146 entrées, cf. *infra*) permettaient de traiter les céréales récoltées.

Fig. 265 et 266. Situle bimétallique contenant 6 haches en fer (F 291/EM 1). État avant (fig. 265) et après (fig. 266) le travail de restauration.



265



266



Fig. 267. Quelques-unes des monnaies découvertes dans les fosses du Mormont. 2 potins «à la grosse tête», 2 quinaires de KALETEDOY et 1 petite obole massaliote. Diam. du potin: 20.8 mm.

- Dans le domaine des activités liées à la cuisine, on trouve des ustensiles pour la préparation et la consommation des aliments: meules à grain, couteaux en fer, crocs à viande, chaudrons bimétalliques, crémaillères, grils et poêlons. Une mention spéciale pour la vaisselle de bronze et le service du vin, comprenant une douzaine de récipients complets: situles, chaudron à bec verseur, bassin à fond plat ou bouteille, œnochoés, *simpulum* et deux passoires. Une seule coupe en érable et un petit seau en bois cerclé de fer ont été conservés.
- Les éléments de la vie domestique, clés ou lèvelloquets, serrure, luminaire en fer illustrent le cadre de vie des auteurs des dépôts du Mormont.
- Le costume et la parure enfin, fibules, bagues, bracelets ou anneaux de cheville, ceintures, perles et pendentifs font partie de l'équipement personnel, soit de la sphère intime des individus.
- L'armement est à peine illustré par deux fragments de bouterolles en bronze, deux fragments d'orle et de manipule de bouclier.

- FRAGMENTATION

Comme pour les autres catégories de mobilier, les objets métalliques déposés dans les fosses témoignent de différentes actions: complets et fonctionnels, ils peuvent

aussi être fragmentés, cassés ou déformés, voire réduits en minuscules fragments.

LES MONNAIES

- ETAT DE CONSERVATION

Plusieurs monnaies d'argent sont fourrées et présentent une patine relativement abîmée. Les bronzes coulés et frappés sont très peu usés et d'excellente conservation.

- COMPOSITION DU CORPUS

Sans entrer dans le détail, le faciès représenté par 39 monnaies, est caractéristique des sites celtes datés entre la fin du 2^e et le début du 1^{er} s. av. J.-C. (fig. 267), et se compose en large majorité de potins dits à la «grosse tête» et de demi-deniers d'argent de KALETEDOY. Il s'agit de productions régionales appartenant, pour la plupart, à des séries plus largement issues de Gaule orientale, de la Bourgogne aux Alpes, mis à part un denier de la République.

- FRAGMENTATION

Quelques demi-deniers de KALETEDOY et un potin sont fractionnés, de même que le denier de la République romaine, qui de plus est tordu.

LES MEULES

- ETAT DE CONSERVATION

La conservation des matériaux pierreux peut être considérée comme bonne, à l'exception des éléments qui ont subi l'action du feu. La plupart des meules ont été utilisées. On ne peut pas pour autant parler de rejets de meules usées, car la plupart des pièces ont conservé une hauteur respectable: elles ont été en général peu ravivées, même si la reprise des trous de manchon sur quelques individus témoigne d'une usure plus avancée.

Deux groupes sont caractérisés à la fois par leur morphologie et leur matériau: environ 70 % des meules ont été taillées dans un grès coquillier issu de la région comprise entre Yverdon-les-Bains et Avenches (fig. 268), le reste du corpus réunit différentes roches, sans doute récoltées dans des moraines voisines à l'exception d'un exemplaire en basalte, et présente des formes très variées.

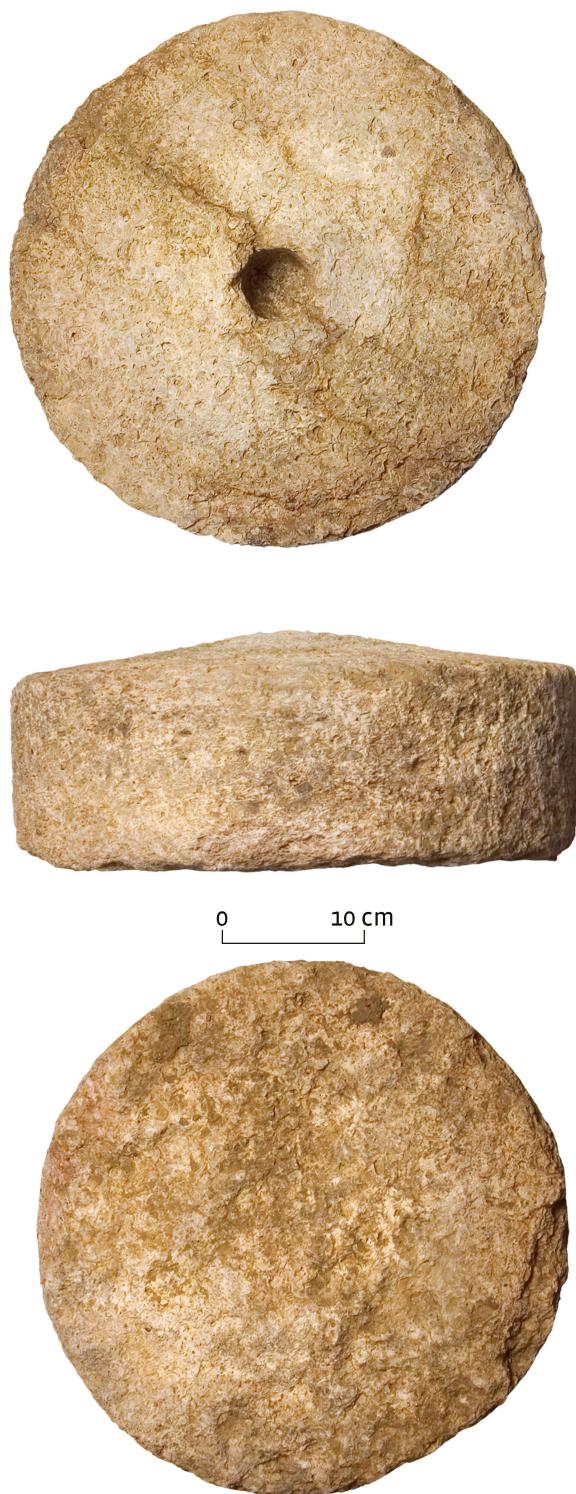


Fig. 268. La meule de type «Mormont» en grès coquiller, fosse F 85.

- COMPOSITION DU CORPUS

La collection comprend uniquement des meules rotatives actionnées manuellement, caractéristiques de la fin du 2^e s. av. J.-C. dans le monde celtique.

- FRAGMENTATION

Sur les quelque 146 individus identifiés, près de 40% sont entiers, environ 15% conservés à moitié, un cinquième sous forme de «secteurs» gardant la trace à la fois de l'axe central et du bord, et un quart sont des fragments de meules à peine identifiables». Les pièces tournantes (*catillus*) sont majoritaires (un peu moins de 60%), les pièces fixes (*meta*) représentent un bon tiers du corpus (34%), moins de 10% ne sont pas identifiables.

9.7 LES AMÉNAGEMENTS LIÉS AUX FOSSES A DÉPÔTS

Cette appellation regroupe l'ensemble des structures qui ont été découvertes aussi bien à l'extérieur des fosses, comme des éléments de marquage de surface ou les poteaux dont l'insertion stratigraphique ou la situation suggèrent qu'ils sont liés à une ou plusieurs fosses, que des aménagements mis au jour dans la structure elle-même, comme les poteaux internes et les cuvelages.

9.7.1 LES MARQUAGES DE SURFACE

Malgré leur densité, en particulier dans la zone A, les fosses, à une exception près, ne se recoupent pas (cf. chap. 9.2). Or, même si la durée de l'occupation liée aux fosses est estimée à quelques dizaines d'années au plus à partir des analyses dendrochronologiques pratiquées sur quelques bois recueillis dans leur comblement et par la datation fournie par les différents mobilier (cf. chap. 9.6), elles n'ont pas pu être excavées toutes en même temps pour de simples raisons logistiques de gestion des déblais¹⁵³. De ce fait, il convient d'envisager l'existence de structures permettant de les localiser. La reconnaissance de tels aménagements se heurte toutefois au fait que le niveau de circulation contemporain des fosses n'a pas été dégagé en plan, mais uniquement repéré en coupe.

¹⁵³ A moins que les terres n'aient été transportées ailleurs.

Parmi les éventuels marquages permettant de les repérer, nous avons déjà évoqué dans le chapitre consacré aux différents types de dépôts (cf. chap. 9.5) les trois blocs de granites découverts au sommet des fosses F 109, 417 et 420 qui devaient être visibles en surface¹⁵⁴. On mentionnera encore, sans pour autant pouvoir leur attribuer une fonction précise, la découverte de trois blocs en bordure des fosses F 107, 198 et 201.

La configuration de certains comblements pourrait être interprétée comme des empreintes de poteaux¹⁵⁵, dont une partie aurait pu servir à signaler leur emplacement. Toutefois les indices sont trop ténus pour assurer cette fonction, alors que d'autres peuvent également être envisagées (cf. *infra*, p. 251, 254).

En résumé peu d'éléments peuvent être versés au dossier des marquages, ce qui ne signifie pas pour autant qu'ils n'existaient pas. On peut également envisager l'existence de petits tertres surmontant les fosses, constitués de l'excédent de terre issu du produit de leur creusement et qui n'a pu être remis dans la structure faute de place.

9.7.2 LES POTEAUX ISOLÉS, LES ALIGNEMENTS DE POTEAUX ET LES SUPERSTRUCTURES

Pas moins de 99 trous de poteau ont été attribués à La Tène finale en fonction de leur insertion stratigraphique¹⁵⁶; la majorité se trouve concentrée dans la zone A. Leur relation avec les fosses à dépôts est souvent difficile à établir en l'absence de liens stratigraphiques. Ils pourraient appartenir à des structures recouvrant les fosses, à des aménagements liés à leur creusement (extraction des terres par exemple), à la gestion ou à la mise en place des dépôts (enclos pour les bêtes, constructions servant à la coupe, éléments de suspension...), voire à des bâtiments de plus grandes dimensions qui recouvriraient une ou plusieurs fosses. Bref le panel des possibilités est extrêmement large, d'autant plus qu'il est probable que seule une partie d'entre eux ont été découverts. En effet, la fouille s'étant concentrée sur la mise au jour des fosses, leur dégagement à l'aide de moyens mécaniques et les déblais qui en résultèrent ont probablement oblitéré ces aménagements de plus petites dimensions.

LES POTEAUX ISOLÉS EN BORDURE DE FOSSE

Quatorze poteaux ont été découverts isolés en bordure d'une fosse, dont trois ont été repérés uniquement en plan (fig. 269). A l'exception du TP 244, ils se situent tous dans la zone A (fig. 270) et ils ont des profondeurs fouillées comprises entre 0.14 et 0.8 m et des profondeurs estimées entre 0.7 et 1.1 m. Comme il n'est pas possible de déduire leur fonction à partir d'indices archéologiques, nous avons étudié la composition des dépôts qui se trouvaient dans les fosses associées. Quatre fosses ont livré des squelettes humains (F 37, 183, 200 et 313) et une autre un squelette animal (F 74). Le taureau de la fosse F 74 est arrivé tête la première dans la structure, alors que la fosse F 183 a livré un squelette humain largement détruit lors de la fouille dont il est difficile de statuer sur son dépôt. L'analyse du squelette de la jeune femme mise au jour au fond de la fosse F 37 témoigne qu'il s'agit du dépôt d'un corps frais dans un contenant dont il n'est pas possible de définir la nature. Le squelette de l'enfant découvert dans la fosse F 200 se trouvait probablement également dans un contenant en matière périsable, toutefois celui-ci, contrairement à la fosse F 37, ne reposait pas à plat au fond de la fosse, mais il était incliné avec un point haut contre le bord sud.

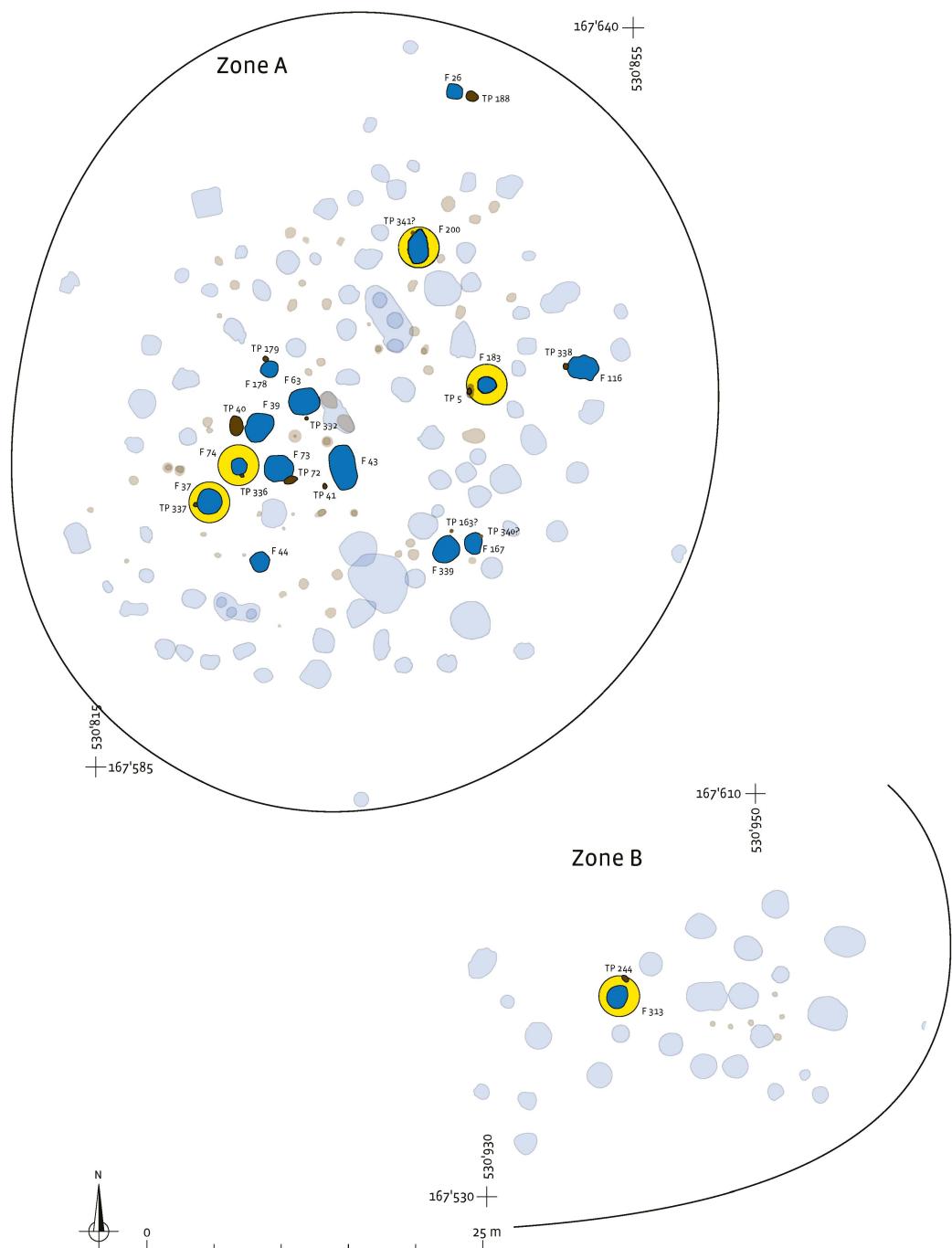
¹⁵⁴ Ces blocs se sont probablement enfouis dans les fosses suite au tassement des couches de leur remplissage, ce qui expliquerait que leur niveau d'apparition se situe en-dessous du niveau estimé de circulation.

¹⁵⁵ Il s'agit des fosses F 116 (c.2), 131 (c.5 et 6), 225 (c.2 et 3), 238 (c.1), 274 (c.1), 335 (TP 67 et 68) et 403 (c.2). Les numéros de couches indiqués entre parenthèses renvoient à la description de la coupe de la fosse concernée dans le catalogue des fosses à dépôts, chap. 12, tome 2.

TP	Zone	Diamètre	Prof.	Prof. estimée	Lié à la Fosse
5	A	0.3 x 0.4	0.80	0.80	183
40	A	1 x 1.44	0.42	0.80	39
41	A	0.30 x 0.43	0.26	0.70	43
72	A	0.46 x 1.02	0.20	0.75	73
163	A	0.3	—	—	339
179	A	0.4	0.25	1.10	178
332	A	0.25	0.56	0.90	63
336	A	0.26	0.14	0.70	74
337	A	0.32	0.33	0.80	37
338	A	0.44	0.33	1.00	116
340	A	0.16	—	—	167
341	A	0.30	—	—	200
342	A	0.26	0.36	1.00	44
244	B	0.38 x 0.62	0.31	0.70	313

Fig. 269. Tableau récapitulatif des trous de poteau isolés découverts à proximité des fosses à dépôts. En rouge, les fosses qui contenaient des squelettes animaux ou humains.

¹⁵⁶ Cf. chap. 3.4.3.



Un coffre trop long pour être contenu à l'horizontale dans la fosse pourrait être à l'origine de cette position. Quant au squelette de l'enfant découvert au fond de la fosse F 313, l'étude taphonomique de Patrick Moinat a démontré que le corps s'est décomposé au fond de la fosse dans un milieu humide alors que la fosse était toujours ouverte. En revanche il n'a pas été possible

Fig. 270. Plan de situation des trous de poteau isolés découverts à proximité des fosses à dépôts dans les zones A et B. L'auréole jaune signale celles qui contenaient des squelettes animaux ou humains.

d'établir si le corps avait été jeté ou déposé au fond de la structure.

On remarquera que les trous de poteau associés aux fosses contenant des squelettes ont des dimensions similaires avec des diamètres compris entre 0.26 et 0.32 m et des profondeurs estimées entre 0.7 et 0.8 m (cf. fig. 269). Sans apporter de réponse univoque quant à leur fonction, ces quelques exemples suggèrent que ces trous de poteau pourraient être liés aux fosses d'une manière ou d'une autre. Nous pensons ici à des piquets servant à attacher les animaux qui finiront dans la fosse, ou à des supports pour descendre les cadavres ou d'autres dépôts dans la structure, soit autant d'hypothèses qu'il ne nous est pas possible de valider faute d'indices archéologiques et de récurrences en nombre suffisant.

LES ALIGNEMENTS DE POTEAUX

Malgré la densité des trous de poteau mis au jour dans la zone A, aucun plan cohérent ne peut être proposé sur la base d'alignements de poteaux présentant des caractéristiques similaires (diamètre et profondeur ou altitude de fond). La lecture du plan permet certes de distinguer plusieurs rangées constituées de quelques poteaux, dont la plus importante, comprenant six poteaux (TP 76, 40, 67, 47, 19 et 92) sur un axe SO-NE, atteint 24 m de longueur (cf. fig. 83 et fig. 271). Toutefois cet alignement intègre des poteaux de diverses dimensions et profondeurs et leur espace-ment n'est pas régulier. La distance séparant deux poteaux ne peut être ramenée à un module, même en y incluant d'éventuels poteaux manquants.

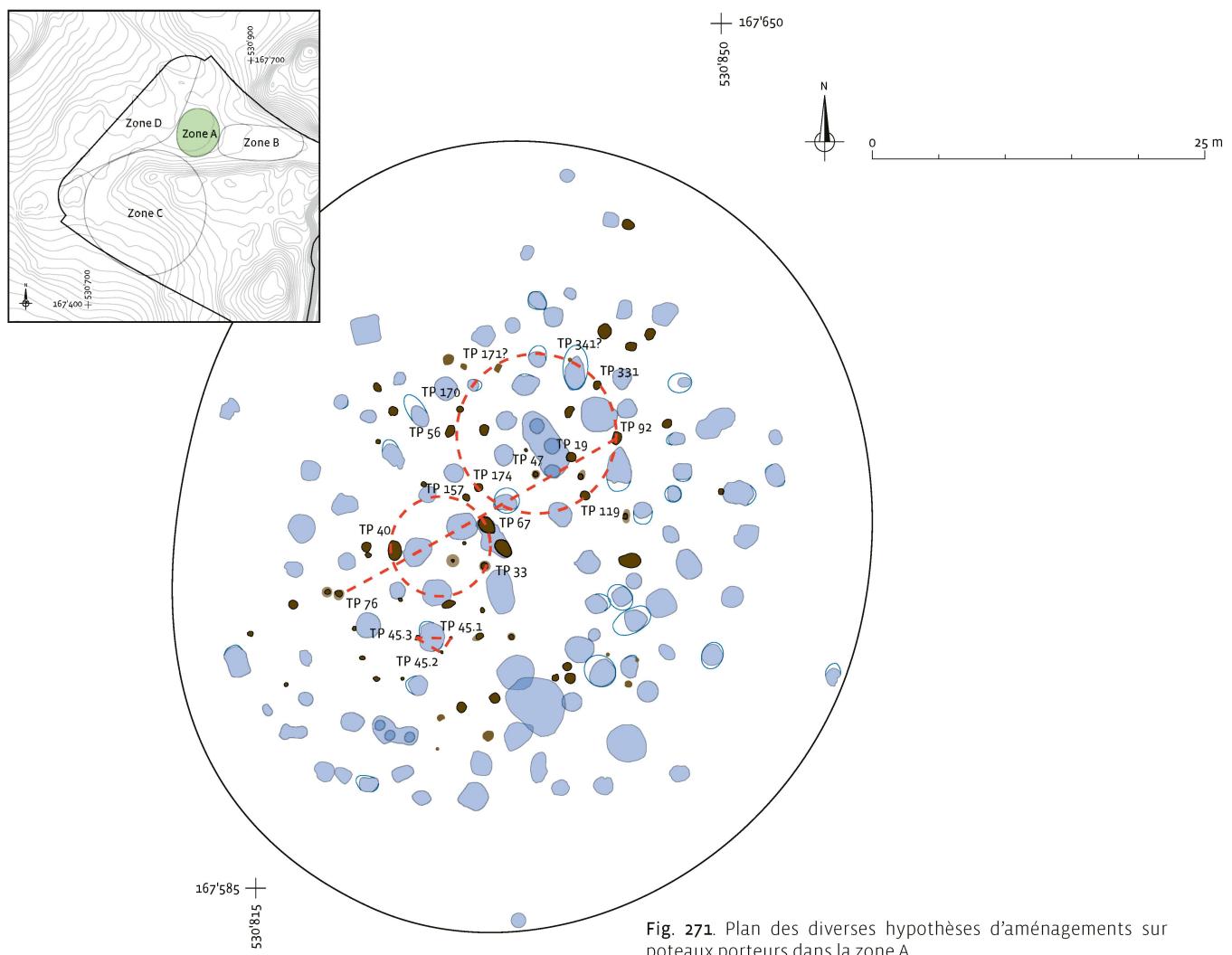


Fig. 271. Plan des diverses hypothèses d'aménagements sur poteaux porteurs dans la zone A.

L'existence de constructions de plan circulaire a également été envisagée¹⁵⁷. Selon cette hypothèse deux groupes de trous de poteau peuvent être évoqués: le premier, d'un diamètre de 7,5 m, comprend cinq poteaux (TP 40, 33, 68, 67, 157) et le second, dont le diamètre atteint 12 m, est constitué de huit poteaux (TP 56, 170, 171, 341, 331, 92, 119 et 174, (cf. fig. 271). Là encore, les différences structurelles de chaque composante sont trop importantes pour valider les plans proposés.

Un nombre restreint de trous de poteau a été découvert dans les zones B et C. Les deux trous de poteau attribués à La Tène finale découverts dans la zone C (TP 324 et 415) sont isolés et se trouvent à plus de 7 m de la fosse la plus proche.

Neuf trous de poteau ont été découverts dans la zone B, dont trois sont isolés (TP 231, 244 et 317). Les six autres sont concentrés à proximité des fosses F 299, 305, 306 et 311 (cf. fig. 85). Ils ne dessinent pas de plan cohérent, mais ils ont des altitudes de fond très proches comprises entre 570,41 et 570,44 m. La fosse F 299 est entourée par les TP 302, 296 et 297, soit une configuration similaire à celle observée en bordure de la fosse F 45 que nous proposons d'interpréter comme une chèvre (cf. *infra*). Cependant contrairement à cette dernière, la fosse F 299 n'a pas livré de squelette, mais uniquement un mobilier épars constitué de fragments de céramique et de quelques ossements animaux.

LES SUPERSTRUCTURES

Certaines fosses sont entourées de plusieurs trous de poteau dont la disposition pourrait suggérer la présence de superstructure ou de simples structures qui leur seraient liées.

Un ensemble de trois poteaux forme un triangle autour de la fosse F 45 (cf. fig. 271). Deux d'entre eux, les TP 45,1 et 45,2, d'un diamètre d'env. 0,2 m et situés à l'est de la fosse sont distants l'un de l'autre d'1,2 m. Le troisième (TP 45,3) leur fait face. Il est situé à 2,5 m du TP 45,1 et à 2,1 m du TP 45,2. Ces structures pourraient appartenir à un aménagement en bois de type chèvre, dont la fonction doit probablement être liée à la fosse F 45. Or, celle-ci a livré le squelette incomplet d'un grand

¹⁵⁷ La majorité des bâtiments contemporains de l'occupation des fosses du Mormont découverts dans nos régions et dans les pays avoisinants présentent des plans rectangulaires voire quadrangulaires indépendamment de la fonction de ces constructions, qu'elle soit profane ou religieuse. Parmi les exceptions on peut mentionner la construction circulaire qualifiée de temple mise au jour sur l'*oppidum* de Manching, cf. Schubert 1994.

étalon d'environ 10 ans. D'après l'étude taphonomique de Patrice Méniel¹⁵⁸ l'animal serait arrivé dans la fosse la tête la première à l'état de cadavre frais, puis il aurait subi un prélèvement, car les os de la patte postérieure droite ont été découverts dans la fosse F 74, située à environ 6 m au nord-ouest de la fosse F 45. Il est tentant de relier l'hypothèse de la chèvre évoquée ci-dessus à la mise en place du cheval dans la fosse, notamment au regard des quatre fosses évoquées ci-dessus dans lesquelles ont été également découverts des squelettes et qui étaient bordées par un poteau. La recherche de structures similaires à proximité des 39 fosses contenant des squelettes entiers¹⁵⁹ ne s'est guère révélée concluante. En effet, aucun trou de poteau n'a été découvert à proximité de 27 d'entre elles et les quelques structures de ce type mises au jour dans le voisinage des autres fosses ne dessinent aucun plan cohérent. De plus l'utilisation d'un engin de levage pour introduire un animal mort dans une fosse est plus malaisé que de le pousser tête en avant, comme l'attestent les observations de Patrice Méniel¹⁶⁰.

LES VESTIGES DÉCOUVERTS AUTOUR DE LA FOSSE À DÉPÔTS F 566

par Claudia Nițu

Dans la partie nord-ouest du site (zone D), un ensemble de 28 structures a été découvert dans une zone délimitée au nord par la pente d'une paroi rocheuse et, au sud, par un monticule de calcaire qui culmine à 570 m d'altitude (fig. 272). Ces formations dominent de près de 4 m une surface de 300 m². Les vestiges sont implantés dans des sédiments fluvio-glaciaires qui comblient un ravin assez profond et le relief présente une légère pente est-ouest. Les vestiges se concentrent dans un périmètre de 100 m² autour de la fosse à dépôts F 566¹⁶¹ et de la fosse à rejets de foyer ST 579¹⁶² (fig. 273), exception faite du trou de poteau TP 570, situé 10 m environ à l'ouest. Une partie de ces structures, dont la fosse F 566, est partiellement scellée par un niveau de démolition de torchis sur clayonnage provenant probablement de l'effondrement d'une paroi incendiée, ce qui suggère l'existence d'une

¹⁵⁸ MORMONT II, p. 40-42.

¹⁵⁹ Dans 23 cas il s'agit de squelettes animaux (F 42, 45, 74, 79, 83, 94, 96, 112, 131, 169, 202, 205, 208, 210, 271, 272, 279, 281, 293, 407, 414, 437 et 481) et dans 16 cas de corps humains complets (F 37, 200, 234, 257, 309, 313, 422 et 481) et incomplets (F 42, 165, 183, 246, 304, 417, 422 et 482).

¹⁶⁰ MORMONT II, p. 156-158 et Tab. 6.

¹⁶¹ Pour la description de cette fosse se référer au catalogue cf. chap. 12.

¹⁶² Cette structure est décrite plus haut, cf. chap. 3.3.4.



Fig. 272. Situation de la fosse 566, vue en direction de l'ouest, été 2010.

construction à proximité (fig. 274). Dix trous de poteau¹⁶³ découverts dans le voisinage de ces fosses pourraient appartenir à cet aménagement. La majorité d'entre eux ont des diamètres compris entre 0.14 et 0.42 m et les autres entre 0.6 et 0.8 m (TP 576, 575 et 565, fig. 275). Le négatif d'un poteau, matérialisé par de gros fragments de charbon, a été observé dans dix cas (diamètres compris entre 0.15 et 0.3 m), alors que la présence d'un calage est attestée pour trois d'entre eux. Des tessons attribués à La Tène finale ont été découverts dans le comblement de quatre trous de poteau, l'un d'entre eux, TP 576, ayant également livré un tesson daté de l'âge du Bronze, probablement résiduel¹⁶⁴.

Ces trous de poteau ne dessinent pas de plan cohérent. Toutefois, en retenant comme axe principal celui fourni par les TP 565 et 575, distants de 8 m, il est permis d'avancer quelques hypothèses, telle l'existence d'une construction sur poteaux porteurs, dont la paroi occidentale serait constituée des TP 581, 582 et 576, alors que seul le TP 574 appartiendrait à la cloison orientale. Les petits côtés de cet aménagement, en forme d'abside, comprendraient, au nord-est, les TP 576, 575, 567 et, au sud-ouest, les TP 581, 580, 565, 572 et 574. Il faudrait en outre restituer un poteau dans l'angle nord-est pour se trouver en présence d'un ensemble organisé (fig. 276). Ces poteaux ne sont pas implantés selon un intervalle régulier, et on ne peut exclure qu'ils appartiennent à différentes phases de construction ou de rénovation. En raison de la largeur de cette hypothétique construc-

tion (5.3 m environ), et en l'absence de poteau du côté oriental, elle n'était fort probablement pas recouverte d'un toit. Il pourrait s'agir d'une paroi de torchis sur clayonnage servant à entourer la fosse F 566 et la ST 579, auxquelles on aurait pu accéder par l'est.

Deux structures rectilignes peu profondes, ST 564 et 591, qui pourraient appartenir à un seul aménagement, ont été découvertes au nord-est et au même niveau que cette hypothétique construction (cf. fig. 275). Elles ne sont que partiellement conservées et leur documentation est assez lacunaire. Elles se distinguent de l'encaissant par un comblement limoneux, sablo-argileux, gris foncé, contenant des galets, de nombreux nodules de charbon, des tessons de céramique attribués à La Tène finale et des fragments de torchis, plus nombreux dans

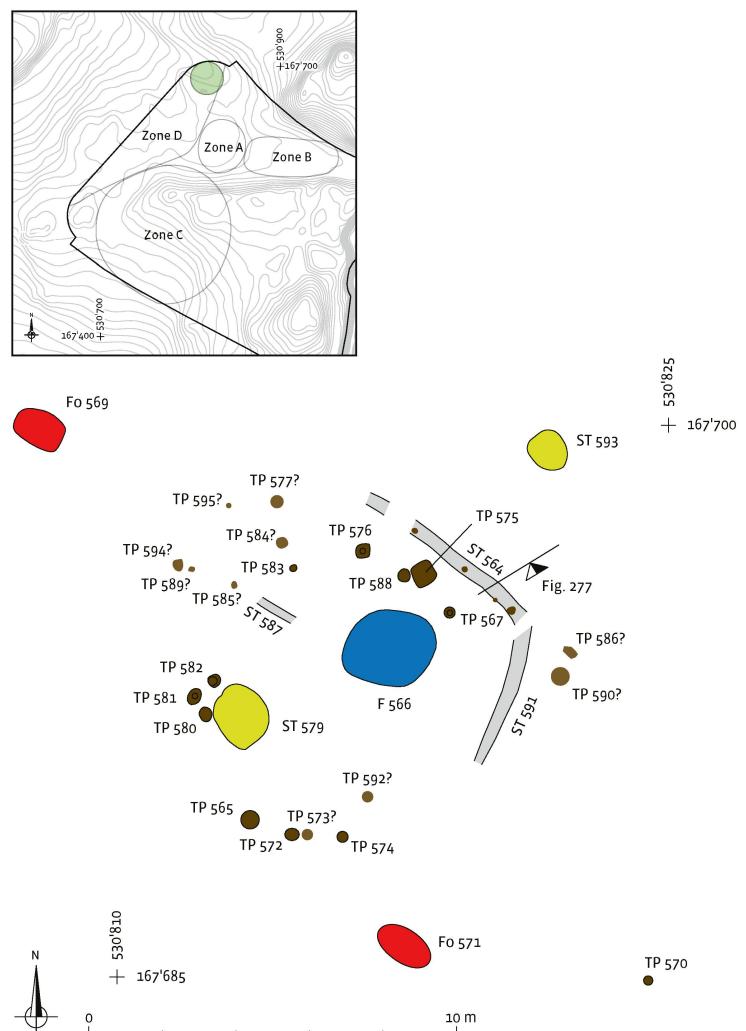


Fig. 273. Plan des vestiges découverts à proximité de la fosse à dépôts F 566.

¹⁶³ Nous n'avons pas inclus dans notre interprétation les TP 583, 594 et 595, au vu de leur situation excentrée, et le TP 573 qui pourrait être plus récent, en raison de sa faible profondeur.

¹⁶⁴ Une couche contenant de nombreux charbons, antérieure à l'occupation de La Tène finale, a été documentée à l'occasion du relevé de la coupe stratigraphique de la ST 564 (alt.: env. 565.50 m). Il pourrait s'agir des vestiges d'un niveau de circulation antérieur à La Tène finale. Ce tesson est le seul élément mobilier attestant une fréquentation de ce secteur avant La Tène finale.



Fig. 274. Les restes de torchis découverts au sommet de la fosse à dépôts F 566.

TP	Profondeur (m)	Diam. fosse (m)	Diam. TP (m)	Brûlé	Calage	Mobilier
565	0.37 (47)	0.80	0.23		oui	Céramique LTD
567	0.47	0.30	0.15	oui	oui	-
570	0.14	0.28	0.28	oui	non	Céramique LTD
572	0.25	0.40 × 0.34	0.30	oui	-	-
573	0.07	0.30	/	-	-	Détruit
574	0.23	0.30	0.20	oui	-	-
575	0.57	0.70	/		oui	Céramique LTD, frag. torchis
576	0.42 (47)	0.60	0.10-15	oui	-	Céramique Bz, frag. torchis
580	0.45 (51)	0.25	0.25	-	non	-
581	0.39 (48)	0.42 (0.65)	0.17	oui	non	Frag. torchis
582	0.37 (48)	0.38	0.17	oui	non	Micro terre cuite
583	0.54	0.22	/	oui	-	-
588	0.18	0.30	/	-	-	Céramique LTD
594	0.29	0.34	0.26	oui	-	-
595	0.23	0.14	/	oui	-	-

Fig. 275. Tableau synthétique des trous de poteau découverts à proximité de la fosse à dépôts F 566 et de la fosse à rejets de foyer ST 579.

la ST 591. La «rigole» ST 564, profonde de 0.26 m environ, a été dégagée sur un tronçon de 6 m. Elle présente un profil en «V» et elle est ponctuée de traces circulaires charbonneuses, dont le diamètre varie entre 0.1 et 0.2 m (fig. 277 et fig. 273). Il pourrait s'agir de négatifs de piquets, bien qu'aucune trace n'en ait été observée en coupe. La ST 591, large de 0.4 m environ pour une profondeur de 0.14 m, a été repérée sur 4.5 m de longueur

(fig. 276). La fonction de ces aménagements n'est pas claire. Interprétés dans un premier temps comme des sablières basses, il pourrait également s'agir des vestiges d'un petit fossé, voire d'un enclos lié aux fosses F 566 et ST 579. Aucun argument stratigraphique ne permet toutefois de préciser la relation chronologique de ces rigoles, ni avec les fosses, ni avec l'hypothétique paroi de torchis sur clayonnage évoquée ci-dessus.

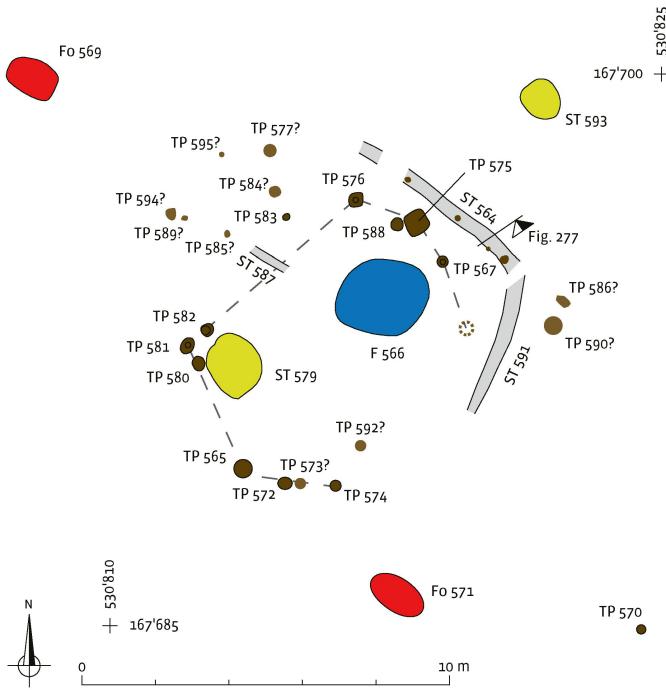


Fig. 276. Proposition de restitution d'un plan de construction autour de la fosse à dépôts F 566 et de la fosse à rejets de foyer ST 579.

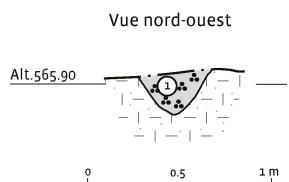


Fig. 277. Coupe de la «rigole» ST 564.

Deux foyers ont été découverts en bordure de cet ensemble, respectivement à 8 m au nord-ouest (Fo 569) et à 6 m au sud (Fo 571¹⁶⁵, fig. 276) de la fosse F 566. Ils présentent des caractéristiques structurelles similaires (forme, dimensions, parois, comblement et mobilier). On mentionnera encore la présence, peut-être fortuite, d'un bloc erratique (ST 593) au nord de ce secteur (cf. fig. 125)¹⁶⁶.

Bien que le plan livré par les vestiges découverts dans ce secteur du Mormont soit difficilement lisible, en raison du mauvais état de conservation des structures,

il est probable que les fosses F 566 et ST 579 aient été circonscrites par une série d'aménagements, dont probablement une construction en clayonnage sur poteaux porteurs, une paroi peut-être entourée par un enclos, dont seule la partie nord est conservée. L'absence de liens stratigraphiques ne permet pas de préciser la chronologie relative de ces différents aménagements. Un indice pourrait être fourni par l'étude de la céramique présente dans les cinq ensembles mobiliers définis pour la fosse F 566. Une douzaine de remontages sont en effet attestés entre les différents niveaux de dépôt, ce qui indique, selon toute vraisemblance, que la fosse F 566 a été remblayée dans un laps de temps assez court.

9.7.3 LES AMÉNAGEMENTS INTERNES

Plusieurs structures ont été observées dans les fosses elles-mêmes. Nous ne reviendrons pas ici sur les cuvettes aménagées dans le calcaire, ni sur les amas lithiques qui ont déjà été présentés dans les chapitres précédents (cf. chap. 9.3 et 9.5.2).

LES TROUS DE POTEAU OU LES POTEAUX

La présence d'un poteau dans le comblement a été établie pour 18 fosses¹⁶⁷, parmi lesquelles cinq ont livré des restes de bois qui occupent diverses positions dans la structure:

- Au fond de la fosse F 53 B: deux piquets de petites dimensions (diam.: 0.6-0.8 m), fichés verticalement et un fragment de tronc circulaire. L'ensemble forme un triangle isocèle.
- À environ 1 m du fond de la fosse F 53 C a été découvert un piquet en érable implanté verticalement et conservé sur 0.20 m env.
- À peu près au milieu du comblement de la fosse F 137 se trouvaient 2 pieux en chêne d'un diamètre de 0.1 m et conservés sur respectivement 0.26 et 0.39 m de longueur (fig. 278).
- Un fragment de branche de saule (diam. de 0.1 m) pour une longueur conservée de 0.2 m a été découvert fiché verticalement au fond de la fosse F 208.
- Un piquet en aulne conservé sur une hauteur de 0.3 m environ a été découvert au fond de la fosse F 218.

¹⁶⁵ La description de ces structures cf. chap. 3.3.2.

¹⁶⁶ Ce bloc est présenté plus haut (cf. chap. 3.3.5). Il devait être visible sur une hauteur d'environ 0.4 m.

¹⁶⁷ Il s'agit des fosses F 17, 53B, 53C, 116, 131, 137, 183, 208, 218, 225, 238, 249, 258, 274, 306, 335, 403 et 436.



Fig. 278. Détail du pieu B (Inv. LRD 411) découvert dans le comblement médian de la fosse F 137 (hauteur du bois: 39 cm).

L'existence d'un poteau dans les 13 fosses restantes résulte de l'analyse de la coupe stratigraphique, où se distinguent des cuvettes ou des remplissages qui se développent soit de manière oblique, soit verticalement. Ces couches ont généralement une nature plus humique et vacuolaire que les autres niveaux du comblement de la fosse. Comme la plupart de ces traces n'ont pas été repérées en plan, leur interprétation comme négatifs de poteau ou trous de poteau reste sujette à caution.

À l'image des bois conservés, ils se situent à divers niveaux du remplissage:

- On trouve ces comblements au sommet des fosses F 116, 238, 274 et 335.
- Une série de ces empreintes se développe depuis le fond des fosses F 131, 183, 403 et 436.
- Dans les fosses F 17, 225, 249, 258 et 306 ces traces ne sont visibles que dans la partie médiane du remplissage.

Aucun indice archéologique ne permet de déterminer la fonction de ces aménagements. À l'image de la démarche menée ci-dessus pour les poteaux isolés découverts en bordure de certaines fosses, nous avons passé en revue le mobilier qu'elles recelaient afin de tenter de mettre en évidence une éventuelle relation entre ces aménagements et la composition des dépôts.

Seules trois fosses contenaient un ou plusieurs squelettes:

- les squelettes d'une jument et de deux porcs dans la fosse F 131,

- le squelette d'un enfant dans la fosse F 183,
- des éléments appartenant à un squelette de porc dans la fosse F 208.

Pour les autres catégories de mobilier, on mentionnera la découverte:

- de récipients en bronze intacts au fond des fosses F 137 et 306,
- d'une bouteille complète en céramique dans la fosse F 218.

On relèvera que les poteaux découverts dans les fosses ayant livré des squelettes humains ou animaux ont tous été observés au fond de la structure. Nous avons envisagé la possibilité que les corps aient pu être empalés, mais cette hypothèse se heurte, pour le seul cas suffisamment bien documenté, celui de la jument de la fosse F 131, au fait que l'animal est arrivé dans la fosse la tête la première¹⁶⁸. Or le diamètre du poteau qui est d'environ 0.2 m est trop important pour pouvoir s'insérer, par l'avant, dans le poitrail de la bête. Cela, sans compter les difficultés à embrocher un grand mammifère, puis à redresser l'ensemble à la verticale, suffit à abandonner cette hypothèse¹⁶⁹.

Force est de constater, que les observations de terrain sont insuffisantes pour envisager la fonction de ces poteaux et permettre d'établir une quelconque relation avec la nature ou la composition des dépôts. La présence de certains bois dans le remplissage de ces fosses, en particulier ceux qui sont conservés, pourrait également être fortuite et résulter du débitage des poteaux mis au jour en surface ou provenir de la mise en œuvre des cuvelages. Quant aux autres il pourrait s'agir des restes d'écheliers ou d'autres systèmes de levage ou de suspension.

LES COFFRAGES

L'existence d'un étayage sous la forme d'un boisage ou d'un cuvelage doit être postulée pour la majorité des fosses mises au jour. En effet, ces aménagements permettent d'assurer la sécurité dès le creusement de la structure et d'éviter les effondrements de parois dans la fosse, surtout quand le terrain encaissant consiste en sables et graviers peu compacts. Un tel système est d'autant plus nécessaire lorsque les fosses ont une certaine profondeur et qu'elles se trouvent dans un milieu humide, ce qui est le cas de celles situées dans

¹⁶⁸ Mormont II, p. 60-62.

¹⁶⁹ Ces hypothèses ont été discutées avec Patrice Méniel.

la zone A. En outre, ils offrent l'avantage de permettre de garder la fosse ouverte quelques temps, ce qui renvoie à la question de la durée d'utilisation de ces structures. Les résultats des analyses sédimentologiques (*cf. chap. 10*) indiquent qu'une partie d'entre elles au moins sont restées ouvertes durant une période de plusieurs mois, ce qui a permis à des sédiments organiques de s'accumuler et de se dégrader de manière récurrente. Or, un tel laps de temps ne peut être envisagé sans un maintien des parois. Si la nécessité de tels aménagements ressort des arguments évoqués ci-dessus, les cas attestés sont peu nombreux.

On mentionnera en premier lieu le cuvelage découvert au fond de la fosse F 21 dans la zone A. Il s'agit d'un aménagement quadrangulaire de 1.6 × 1.7 m de côté partiellement délimité par un alignement de blocs, essentiellement des calcaires d'origine locale, dont certains sont taillés. À l'intérieur de ce blocage ont été mises au jour plusieurs planches en chêne disposées de chant. L'élément le mieux conservé est long de 1.1 m, large de 0.19 m et épais de 0.045 m. Cette fosse présente une forme circulaire d'environ 2.6 m de diamètre à son niveau d'apparition, alors que le cuvelage est clairement quadrangulaire. Toutefois elle n'a pas fait l'objet d'autres relevés que ceux du niveau de découverte et du niveau d'apparition des bois.

Le cuvelage de la fosse F 21 est tout à fait similaire à ce que l'on retrouve au fond des puits (*cf. chap. 12, F 21*). Cette ressemblance associée à la présence d'une nappe phréatique dans la zone A ont suscité la question de savoir si la fonction première de ces fosses, ou du moins d'une partie d'entre elles, n'était pas l'approvisionnement en eau. Cette hypothèse ne paraît pas devoir être retenue. Selon les résultats des analyses sédimentologiques en effet, le temps entre le creusement des fosses et le remblaiement de leur fond est relativement court, ce qui exclut que le but initial ait été la recherche d'eau.

L'autre exemple de coffrage le mieux documenté est celui de la fosse 554 découvert dans la zone D (*cf. chap. 12, F 554*). On observe dans la coupe de la structure, de part et d'autre du creusement de la fosse, la présence de deux bandes verticales de limons bruns peu compacts et vacuolaires qui ont été interprétés par Patrick Moinat comme l'empreinte d'un cuvelage en bois qui se serait décomposé une fois la fosse comblée. Ces traces ont été observées dans la moitié supérieure du remplissage de la structure et il n'est pas possible de préciser si elles se prolongeaient jusqu'au fond.

Dans la partie ouest de la zone C, une série de fosses découvertes en 2010 présentaient au contact entre l'encaissant et le remplissage des fosses une auréole blanchâtre large de quelques centimètres et

interprétée sur le terrain comme les restes d'un cuvelage ou le négatif de celui-ci après sa récupération. Or, le diagnostic du géologue va à l'encontre de cette interprétation car il s'agirait plutôt, dans la majorité des cas, de précipitations de carbonates d'origine pédologique, engendrées par l'interface entre, d'une part, les matériaux glaciaires extrêmement compacts du terrain encaissant et, d'autre part, le remplissage des fosses, beaucoup plus meuble. Toutefois en l'absence d'analyses sédimentaires on ne peut totalement exclure la première hypothèse.

9.8 SYNTHÈSE

L'occupation principale qui s'est développée sur la colline du Mormont comprend 197 fosses contenant un abondant mobilier qui permet de la dater de La Tène finale.

Les fosses à dépôts se trouvent réparties de manière inégale sur l'ensemble du gisement, avec des concentrations qui ont probablement été induites par la configuration du relief. En effet, la grande majorité est groupée dans des secteurs caractérisés par une importante couverture sédimentaire, à l'image de la zone A, localisée à l'emplacement d'une cuvette glaciaire et comblée par près de 7 m de sédiments (101 fosses) ainsi que dans la zone B, où se développe un graben en direction de l'est (61 fosses). Le choix des occupants du site paraît avoir ainsi été régi par la volonté de creuser des fosses d'une profondeur certaine, pouvant même dépasser les 5 m. Le calcaire a été atteint dans 87 cas et entaillé 16 fois. Ces surcreusements présentent des configurations différentes, qui vont de l'élargissement d'une faille ou d'un karst, à l'excavation de plusieurs mètres cube de roche. Les limites du gisement n'ont pas été atteintes.

Malgré leur proximité, les fosses ne se recoupent pas, à une exception près, ce qui suggère l'existence de marquages de surface. Dans trois cas, des blocs erratiques mis en place au sommet du comblement pourraient avoir revêtu cette fonction, de même que certains poteaux dont la trace a été relevée dans le remplissage. Les indices sont toutefois trop ténus pour être affirmatif. L'existence de tertres, constitués du surplus du produit du creusement, peut également être envisagée, sans qu'il soit possible de l'attester, car le sommet des structures n'a pratiquement jamais été documenté.

Ces fosses sont assez variées, que ce soit au niveau structurel (formes, dimensions et profondeur), qu'en ce qui concerne la nature des dépôts de mobilier et leur agencement. À leur niveau d'apparition, elles présentent

généralement une forme circulaire, parfois ovale, à l'exception d'une dizaine, de forme quadrangulaire ou rectangulaire. Leurs diamètres et profondeurs varient, à quelques centimètres près et selon les mêmes proportions, entre 0,5 m et 5 m environ. La partie supérieure du remplissage n'a pratiquement jamais été repérée, car elle se confondait avec l'encaissant et ne recelait généralement pas de mobilier. On estime à une hauteur de 0,6 m en moyenne cette partie supérieure non documentée. Cette donnée rend d'autant plus malaisé l'interprétation de la relation entre les fosses et les autres structures.

L'apparente disparité formelle de ces fosses à dépôts a nécessité la mise en place d'une méthode visant à les classer. L'objectif de cette typologie est de disposer d'un outil synthétique susceptible de mettre en évidence d'éventuelles corrélations entre leur morphologie et leur contenu; cela sera l'une des approches développées dans le volume de synthèse. Une analyse en composantes principales basées sur les dimensions relevées (profondeur, diamètres à l'ouverture, au milieu et au fond) n'ayant pas donné de résultats, une approche à l'aide de diagrammes et d'histogrammes a été privilégiée. Ont été retenus comme critères la forme à l'ouverture, le diamètre médian et la configuration des parois, ce qui a permis de définir huit types. Un tiers a une forme circulaire, une profondeur inférieure à 2,8 m et des parois verticales. Viennent ensuite, à proportion égale et totalisant la moitié du corpus, les fosses circulaires aux parois verticales dont la profondeur est supérieure à 2,8 m et celles à parois évasées, de moindre profondeur. Les quelques pourcents restants se répartissent entre les fosses présentant une forme non circulaire et les fosses profondes de forme circulaire aux parois évasées. La répartition spatiale selon leur type reflète la configuration du terrain naturel, à l'exception de la partie centrale de la cuvette glaciaire, où le bedrock, probablement trop profond, n'a que rarement été atteint. Les possibilités d'excavation ont également pu être limitées par la présence d'eau, sous forme de la nappe phréatique locale.

Les fosses ont également fait l'objet d'un classement en fonction de leur contenu. Le premier niveau de sélection sépare les apports d'origine naturelle, soit par lessivage des parois ou par décantation sous tranche d'eau, de ceux déposés volontairement. Ces derniers, plus nombreux, se subdivisent en fonction de la présence, ou non, de mobilier. Parmi les remplissages exempts de matériel ont été distingués les apports de sédiments, interprétés comme remblais, qui séparent très fréquemment des niveaux d'objets. Font également partie de ce groupe les dépôts de blocs et de cailloux, dont la concentration varie de

l'amas (60 fosses) au bloc isolé (55 fosses). Aucune systématique n'a pu être décelée dans la situation des ces éléments lithiques: ils se trouvent à tous les niveaux du comblement.

Le dernier niveau de classement s'est attaché au mobilier découvert, qui se répartit en plusieurs catégories: faune, humain, céramique et non-céramique. Ce dernier groupe rassemble les objets en métal, y compris les monnaies, en verre, en pierre, dont les meules, en matières périssables, en bois et les fragments de terre cuite. L'état de conservation varie d'une classe d'objets à l'autre. De manière générale les ossements, qu'ils soient humains ou animaux, sont relativement mal conservés et ont souvent nécessité une détermination sur le terrain, car il n'était pas possible de les prélever, alors que le mobilier céramique et non-céramique est, dans son ensemble, nettement mieux préservé. Ce matériel peut être classé en fonction de deux critères: le degré d'intégrité (entier, incomplet ou fragmenté) et le niveau de concentration (isolé, en petits lots ou en amas). Ces objets ont été rassemblés en «ensembles mobiliers», abrégés EM en fonction de leur situation altimétrique (fouilles 2006-2007) ou de leur appartenance à un même dépôt (dès 2008). Certaines structures contiennent un seul EM, alors qu'un maximum de sept EM a été déterminé pour quelques-unes. Ces niveaux de dépôts sont souvent séparés par les remblais susmentionnés, mais peuvent également se superposer directement, ce qui rend leur distinction ardue. Pas moins de 507 ensembles mobiliers ont été définis pour les 197 fosses mises au jour, ce qui correspond à une moyenne de 2,5 EM par fosse. L'analyse des divers mobiliers n'étant pas encore terminée, il n'est pas possible de traiter de la problématique relative aux éventuelles associations récurrentes de catégories d'objets. Toutefois, certains types de dépôts, caractérisés par une composition répétitive de leurs composantes, sont clairement apparus lors de l'élaboration. Il s'agit notamment d'amas constitués de restes animaux fragmentés, mêlés à des tessons de céramique et parfois à de menus objets en d'autres matières, pris dans une matrice très riche en charbon de bois, qui ont été interprétés comme des «rejets de consommation». Un autre type de dépôt, systématiquement localisé dans la partie supérieure du remplissage, est matérialisé par un fin niveau charbonneux contenant parfois de minuscules fragments de céramique et de restes osseux animaux et nommé «rejets de foyer». Ces appellations sont utilisées dans le catalogue des fosses à dépôts (cf. chap. 12).

L'importance du mobilier découvert dans les fosses du Mormont a nécessité la mise au point d'une base de

données permettant la gestion des inventaires. Celle-ci, créée avec le programme File Maker, comprend un noyau central, qui correspond à la liste des structures, auquel sont affiliés des modules relatifs aux différentes catégories de mobilier.

La datation fournie par les divers marqueurs typochronologiques que sont les éléments de parure, les monnaies et la céramique est parfaitement concordante et place le remblaiement des fosses à dépôts dans le courant de La Tène D1b, soit entre 130/120 et 90/80 av. J.-C. Cette fourchette peut encore être réduite vers 110 av. J.-C. +/- 10 ans en se basant sur la date d'abattage des 17 bois découverts dans les fosses. Ainsi, l'occupation du site paraît avoir été extrêmement brève et pourrait même être qualifiée d'«instantané» archéologique au regard des méthodes actuelles de datation.

Cet aspect chronologique renvoie à l'épineuse question de la durée d'ouverture des fosses. Divers indices permettent d'envisager que celle-ci est variable. Les nombreux remontages céramiques réalisés à partir de fragments issus d'une même fosse, mais appartenant à des ensembles mobilier différents, suggèrent qu'elles ont été rapidement comblées (*cf. chap. 12*). Le fait qu'elles ne se recoupent pas entre elles, à une exception près, est un autre argument en faveur de cette hypothèse, de même que la vingtaine de collages de fragments de récipients issus de fosses différentes. À contrario, les résultats des analyses sédimentaires du remplissage de quelques fosses témoignent que certaines d'entre elles sont restées ouvertes durant une période estimée à quelques mois, soit un laps de temps nécessaire à la dégradation aérobie d'une succession de niveaux contenant des matières organiques. Sans tenir compte des raisons de sécurité lors du creusement, l'existence d'un cuvelage permettant d'éviter l'effondrement des parois doit alors être postulée. Or, seuls deux coffrages ont laissé des indices archéologiques, ce qui suggère que le bois a été récupéré, peut-être en vue d'un réemploi pour un usage identique.

L'occupation de La Tène finale comprend d'autres structures, dont une centaine de trous de poteau qui pourraient appartenir à des aménagements liés aux fosses, couverture ou autre. À l'exception d'un enclos autour de la fosse F 566 située dans la partie nord du site, aucun plan satisfaisant ne peut en être proposé, malgré leur nombre. On observe bien des alignements de trous de poteau, toutefois leurs différences structurelles (diamètre et profondeur) ne permettent pas de les associer de manière assurée. Seuls trois trous de poteau disposés en triangle autour d'une fosse pourraient appartenir à un engin de levage ou de manutention (chèvre tripode?). De tels mécanismes ont-ils été utilisés pour descendre

certains objets dans les fosses? Cette hypothèse paraît devoir être rejetée pour les animaux, car il est plus aisément de les pousser directement dans la fosse tête la première, pratique la plus souvent attestée pour les animaux entiers (*cf. note 160*), que de les soulever avant de les faire basculer. En revanche, elle est tout à fait envisageable pour d'autres objets, plus fragiles, tels les récipients en métal ou en céramique.